

actu **vérités**

Commerces et entreprises: un boom inédit

Découvrez en cinq articles les incroyables développements survenus dans le tissu économique verniolan ces derniers mois.



Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction :

M. Yvan Rochat

M. Jean-Claude Stevan

Mme Alessandra Roversi

Mme Valérie Walther-Palli

Contact :

Tél.: 022 306 06 20

Fax: 022 306 06 21

e-mail:

communication@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél.: 022 306 06 06

Fax: 022 306 06 60

Horaires d'ouverture

9h-12h et 14h-17h

Site Internet: www.vernier.ch

Prochain numéro:

Les communes voisines

Délai rédactionnel: 29 oct. 2010

Parution: 24 novembre 2010

Journal tiré à

16'800 exemplaires.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA sur papier couché mat 115 gr.

LOGO FSC

Sommaire



P. 23

A la rencontre des APM

Les missions de la police municipale sont multiples et variées mais souvent peu connues. Actualités Vernier va se pencher chaque mois sur un aspect du travail de nos agents.



P. 30-32

Week-ends culturels en novembre

Le service de la culture vous propose durant 3 week-ends d'automne à la Maison Chauvet-Lullin d'agréables moments de détente et de découvertes d'arts et de cultures d'ici et d'ailleurs.



P. 34

Contes de jour et de nuit

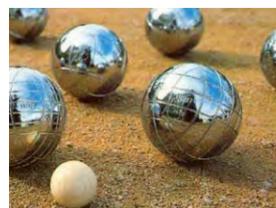
Comme chaque automne, les bibliothèques vous proposent des contes pour les petits et les grands. Un espace de rêve et de magie pour s'évader un peu.



P. 45

Victoire de la générosité

Les enfants des Avanchets ont fait en octobre un beau geste sportif et solidaire en faveur de l'association ELA.



P. 50

La pétanque : intergénérationnelle et conviviale

A Vernier, 4 clubs de pétanques permettent aux jeunes et aux seniors, aux amateurs et aux initiés de s'entraîner dans cette discipline sportive accessible et dynamique.

ECONOMIE VERNIOLANE

Ikea et Vernier, une histoire d'employés

Ikea Vernier a ouvert ses portes le 15 septembre dernier. Le magasin a joué la carte de la proximité. 88% de Genevois, dont plus de 40% de Verniolans, ont été engagés par le géant suédois.

En bus, en tram, en RER ou en voiture, les aficionados des bibliothèques «Billy» et autres boulettes de viande à la suédoise se sont déjà tous rendus à Ikea Vernier. Tant attendu par les Genevois, le magasin qui tourne à plein régime depuis plus d'un mois affiche un pedigree local. La direction d'Ikea a collaboré avec le Service de la jeunesse et de l'emploi (SJE) de Vernier pour favoriser l'embauche des Verniolans. Résultat, plus de 40% des employés habitent la commune.

Un partenariat entre le public et le privé

Malgré le grand nombre d'entreprises présentes sur son territoire, Vernier est une commune particulièrement touchée par le chômage. Pour favoriser un retour à l'emploi des Verniolans, les autorités municipales tentent, de plus en plus, d'instaurer un dia-

logue avec les sociétés. Ikea en est l'exemple le plus concluant: «Dès la reprise du dossier à mon arrivée à la mairie en 2003, j'ai demandé à Ikea d'être partenaire dans le domaine de l'emploi, explique Thierry Apothéloz, maire de Vernier. Nous venions de créer le Service de la jeunesse et de l'emploi (SJE). Il était donc naturel de travailler ensemble dans ce domaine. La collaboration a été validée dans le cadre d'une convention qui lie Ikea avec la commune.»

Le SJE au service d'Ikea

Le SJE a donc joué un rôle capital dans les recrutements des Verniolans par Ikea. Les collaborateurs du SJE ont aidé les intéressés à préparer leurs dossiers de candidature qui se postent uniquement en ligne. Ensuite, les candidats retenus ont eu la possibilité d'être coachés de façon à réussir leur

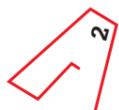
entretien d'embauche et pour celles et ceux qui n'avaient pas tous les critères requis, il y a eu des discussions au cas par cas. Finalement, le SJE a mis à disposition des salles de la commune pour effectuer les ateliers de recrutement organisés par Ikea.

Cette collaboration ne s'est d'ailleurs pas arrêtée avec l'ouverture du magasin: «Nous sommes toujours en contact avec le SJE et nous ne comptons pas interrompre cette collaboration, précise Ursula Marini Gaugler du service des ressources humaines d'Ikea. Les postes ouverts sont régulièrement signalés au SJE.»

Une première réussie

Le partenariat entre Ikea et Vernier se couronne donc par un succès, même si toutes les demandes n'ont pas pu être traitées positivement: «Ikea a dû gérer 7'000 postulations, dont 1'500 de Vernier pour 280 postes en tout, révèle Thierry Apothéloz. Mais, cette expérience a donné des idées à d'autres entreprises de la région. En effet, plusieurs d'entre elles ont pris contact avec le SJE pour convenir d'une collaboration dans le recrutement.» 40% est donc un chiffre encourageant sachant qu'il reste encore des places à pourvoir. Les autorités communales espèrent bientôt atteindre la barre des 50% d'employés Verniolans. Mais, comme le rappelle le Maire, c'est bien à Ikea que revient le dernier mot.

Sofia Droz/TLC-ATC.com



Ces Verniolans qui travaillent pour le géant suédois

Crédits photos et propos recueillis par Sofia Droz/TLC-ATC.com

Lurdes, Vernier-Village, 39 ans, rayon enfant

Comment s'est passé votre processus d'engagement chez Ikea?

J'ai postulé sur le site Internet d'Ikea aux alentours de mars 2010, puis j'ai reçu un premier appel et j'ai commencé au début du mois de juillet.

Quel rôle a joué la commune?

J'ai vu une affiche dans la rue qui proposait de poser sa candidature pour travailler dans le nouvel Ikea. Ensuite, j'ai entrepris moi-même les démarches d'inscription.

Quelle était votre situation professionnelle auparavant?

Je travaillais depuis quelque mois comme vendeuse dans une boulangerie pâtisserie. J'ai toujours aimé ce métier. J'ai même été vendeuse au Portugal et aux Etats-Unis.

Comment vous sentez-vous dans ce nouvel emploi? Je me sens bien, même s'il y a une charge de travail importante. Les conditions sont bonnes et l'ambiance entre les collègues est détendue. De plus, j'apprécie le contact direct avec les clients.



Marco, Les Coquelicots, 22 ans, rayon armoires

Comment s'est passé votre processus d'engagement chez Ikea?

Quand j'ai su qu'Ikea allait ouvrir, j'ai tout de suite envoyé ma candidature. Mais j'ai postulé plusieurs fois avant d'obtenir une réponse. J'ai finalement commencé à la fin juin.

Quel rôle a joué la commune?

Après avoir sollicité Ikea plus de quatre fois, je me suis rendu au Service de la jeunesse et de l'emploi. Sur place, on m'a aidé à faire mon C.V. Par contre, je ne sais pas si le fait de m'être rendu là-bas a joué un rôle direct ou si c'est mon entretien d'embauche qui a été décisif.

Quelle était votre situation professionnelle auparavant?

Après avoir obtenu mon apprentissage de vendeur, je me suis retrouvé au chômage pendant deux ans. Mes droits touchaient à leur fin quand j'ai finalement été engagé par Ikea.

Comment vous sentez-vous dans ce nouvel emploi? J'adore, je me sens revivre! Il y a une bonne ambiance dans mon rayon, on est tous jeunes. De plus, c'est pratique de travailler à côté de chez soi.



Myriam, Le Lignon, 19 ans, rayon textile

Comment s'est passé votre processus d'engagement chez Ikea?

J'ai envoyé mon C.V. et ma lettre de motivation en ligne en mars 2010. Ensuite, on m'a convoquée à une séance d'information à Uni Mail qui était suivie d'un entretien d'embauche. J'ai finalement intégré Ikea au mois d'août dernier.

Quel rôle a joué la commune? C'est vraiment moi qui ai fait les démarches. Quand j'ai su qu'Ikea allait ouvrir à Vernier, j'ai tenté ma chance.

Quelle était votre situation professionnelle auparavant?

J'étais étudiante à l'École de culture générale. Je n'ai d'ailleurs pas encore terminé mes études. Mon objectif est d'obtenir la maturité. Je suis donc auxiliaire de vente. Mais, s'il y a une possibilité d'être engagée en fixe, je ne serais pas contre...

Comment vous sentez-vous dans ce nouvel emploi? Lors de mon premier jour de travail, une collègue m'a tout de suite mise à l'aise. L'ambiance est agréable, ce qui me rassure. Alors, je ne me gêne pas et pose beaucoup de questions sur le fonctionnement du magasin à mes collègues.



Patrick, Les Avanchets, 27 ans, libre-service

Comment s'est passé votre processus d'engagement chez Ikea?

Ma copine m'a ramené un prospectus distribué à Ikea Aubonne qui invitait les intéressés à poser leur candidature pour l'ouverture du prochain magasin. Ainsi, vers la fin 2009, je me suis inscrit sur Internet. J'ai passé un entretien en juin 2010 et ai débuté le 1^{er} juillet dernier.

Quel rôle a joué la commune? En fait, c'est ma conseillère en chômage qui m'a aidé. Lorsque je lui ai annoncé que je postulais à Ikea, elle a tout de suite pris en charge mon dossier. C'est là que j'ai appris qu'Ikea collaborait avec l'Office cantonal de l'emploi et la commune. D'ailleurs, j'ai retrouvé plusieurs personnes du quartier ici.

Quelle était votre situation professionnelle auparavant?

Je travaillais dans le magasin de pneus de mon père comme vendeur. Ensuite, mon père a cédé son entreprise et je me suis retrouvé au chômage pendant dix mois.

Comment vous sentez-vous dans ce nouvel emploi? Tout va bien. Les supérieurs communiquent avec leurs employés et vice-versa. Je veux apprendre pour pouvoir évoluer.



Fanja, Vernier, 37 ans, caisse

Comment s'est passé votre processus d'engagement chez Ikea?

Quand le chantier a débuté en mai 2009, j'ai envoyé ma candidature sur le Web. Un an après, j'ai été reçue pour un entretien et ai été engagée début juillet, mais j'ai commencé en août.

Quel rôle a joué la commune?

J'ai simplement appelé la commune pour savoir comment postuler.

Quelle était votre situation professionnelle auparavant?

J'étais vendeuse et caissière au centre commercial de La Praille. J'ai quand même postulé chez Ikea. Après l'entretien d'embauche, j'ai su que je voulais travailler pour eux et ai donc quitté mon précédent poste.

Comment vous sentez-vous dans ce nouvel emploi? Je m'y plais vraiment. Mon travail d'hôtesse de caisse requiert une grande responsabilité. Il faut recevoir les clients aimablement et sérieusement tout en restant de bonne humeur. C'est important de laisser une bonne impression aux clients, car nous sommes les derniers employés qu'ils côtoient avant de sortir du magasin.



ECONOMIE VERNIOLANE

Centre commercial des Avanchets: Post Tenebras Lux

Cela fait déjà quelques mois que les 6'032 résidents des Avanchets profitent de leur centre commercial flambant neuf. Désormais, sept commerces, dont Aldi le discountier allemand, ont hissé leur enseigne.

Le centre commercial des Avanchets a fière allure avec ses baies vitrées, ses locaux fraîchement refaits et ses parquets lustrés. Pourtant, il y a encore une année, les habitants des Avanchets évitaient de traverser le centre. Il n'y avait presque plus de magasins et l'endroit était aussi sombre qu'une cave. Maintenant que l'espace a gagné

en luminosité et que sept commerces proposent leurs services, le complexe ne désemplit pas.

Le «poumon» du quartier

Quand la cité des Avanchets voit le jour en 1976, elle apparaît comme un concept révolutionnaire: les immeubles possèdent tous des parkings

souterrains et un centre commercial se situe au cœur du quartier. Inauguré en 1977, il abrite alors huit commerces. La commune y installera par la suite une bibliothèque, une ludothèque et un centre de quartier.

Pourtant, après deux décennies plutôt prospères, les magasins disparaissent

petit à petit. Les lieux prennent de l'âge. L'aspect vétuste et dégradé fait fuir les clients. De plus, au milieu des années 90, la cité des Avanchets est en pleine mutation. Les loyers HLM devenus libres, les habitants quittent le quartier.

S'en suit alors la tristement célèbre descente aux enfers du centre commercial. Les boutiques mettent la clé sous la porte et les lieux sont investis par des jeunes qui effraient certains passants. Alors, suite à la demande des autorités communales et des résidents, le propriétaire de l'immeuble abritant le centre commercial mandate un bureau d'architectes afin de redonner vie à ces locaux: «Le centre commercial, c'est le poumon du quartier, précise Thierry Cerutti, conseiller administratif de Vernier. Si ce poumon a le cancer, le quartier meurt.»

Aldi: veni, vidi, vici

Si certains commerçants ont survécu à cette traversée du désert, il a fallu en appâter d'autres. Après une chasse à l'enseigne laborieuse, c'est finalement Aldi, le géant du discount allemand, qui a installé son 124^e magasin de Suisse le 15 juillet dernier. Après trois mois d'activité, le magasin jouit déjà d'une certaine affluence: «Nous sommes très contents de la fréquentation de la succursale des Avanchets, révèle René Rohner, porte-parole de la marque. Elle a apporté un plus aux habitants du quartier.»

Pourtant, malgré la luminosité du centre, un point reste obscur: le nombre d'employés d'Aldi issu du quartier. Si le conseiller administratif Thierry Cerutti a demandé au propriétaire d'Aldi de privilégier les candidatures des habitants des Avanchets, le porte-parole

de la marque reste évasif sur le lieu d'habitation des treize employés du magasin: «Nous avons principalement engagé des Genevois», précise-t-il.

Longue vie au centre

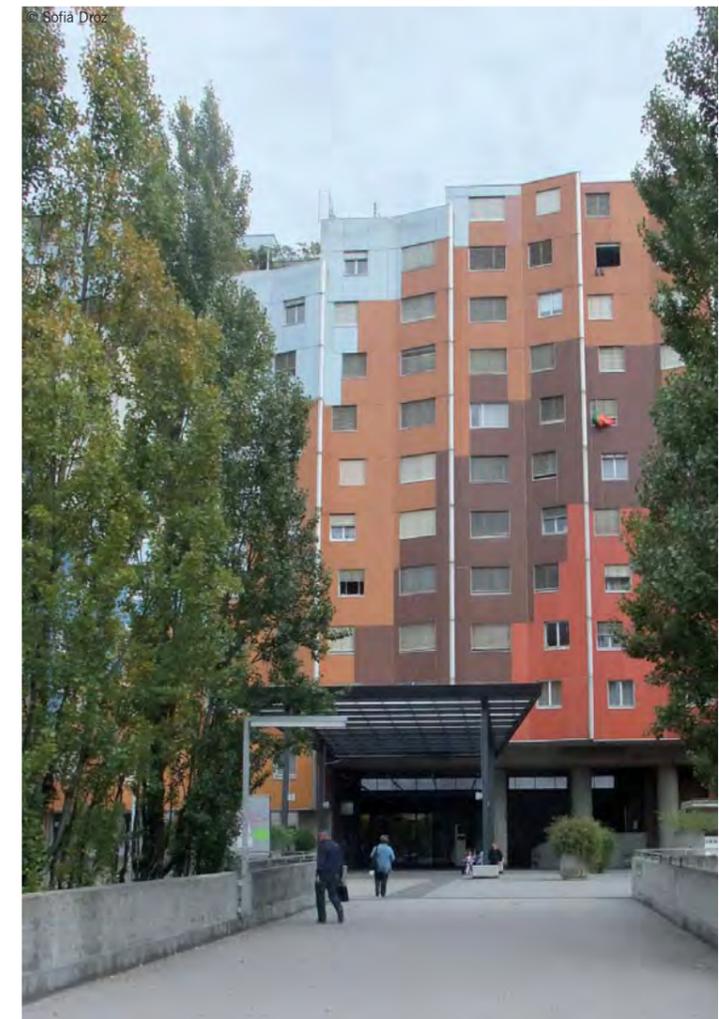
Ainsi, depuis la rénovation des lieux et l'arrivée du supermarché, le centre revit: «C'est le jour et la nuit par rapport à la situation d'avant», explique Thierry Cerutti. De plus, Aldi devrait s'installer de manière pérenne dans le centre: «Nous avons payé les travaux d'aménagement intérieur, nous comptons donc rester encore une dizaine d'années au minimum», précise René Rohner. Une situation qui, on le souhaite, va perdurer: «Dans cent ans, Les Avanchets seront toujours là», s'exclame le conseiller administratif.

Sofia Droz/TLC-ATC.com

Parquets, mobilier design: le nouveau centre est accueillant.



L'entrée du centre commercial au cœur du quartier.



Les commerçants et leur nouveau centre...

Crédits photos et propos recueillis par
Sofia Droz/TLC-ATC.com

Pharmacie des Avanchets

Installée depuis la construction du centre, la Pharmacie des Avanchets a vu défiler plusieurs générations de clients. Sabrina, employée depuis octobre 2001, apprécie le nouveau centre, ainsi que l'ambiance chaleureuse qui y règne.

Quels changements avez-vous constatés depuis l'arrivée d'Aldi?

J'ai remarqué qu'Aldi avait amené une nouvelle clientèle qui ne vient pas forcément du quartier, bien que le centre commercial avait déjà été entièrement refait avant l'arrivée d'Aldi.

Avant la rénovation des lieux, un groupe de jeunes traînait toute la journée dans les couloirs, ce qui repoussait pas mal de personnes. De plus, le tout était défraîchi et les couloirs étaient sombres. Depuis, les gens ont moins peur de s'y promener, il y a donc plus de passage. Par contre, le centre commercial n'est pas indiqué de façon assez claire, ce qui est malheureux, car cela nous apporterait plus de clients.

Pharmacie des Avanchets, du lundi au vendredi 8h-19h, samedi 8h-17h.



La Bibliothèque

À la Bibliothèque des Avanchets, enfants et seniors empruntent des livres, mais aussi des magazines, des CD audio, des CD-ROM ou des DVD. Valérie, qui travaille à la bibliothèque depuis 1996, n'a qu'un mot à la bouche: «Renaissance».

Quels changements avez-vous constatés depuis l'arrivée d'Aldi?

Le centre revit! Mais, comme nous avons été les premiers à emménager dans nos nouveaux locaux au mois de novembre 2009, nous avons observé une nette augmentation de la fréquentation des lieux déjà avant l'arrivée d'Aldi. En effet, pour 2010, on note plus de 150 inscriptions par rapport à 2009 alors que l'année n'est pas encore finie.

Avant les travaux, le centre était moins lumineux, et la bibliothèque se trouvait dans un coin sombre. Maintenant, on la voit dès qu'on entre. Ainsi, en plus des nouveaux emprunteurs, on revoit des personnes qui n'étaient pas venues depuis une dizaine d'années.

Bibliothèque des Avanchets, lundi 15h-18h30, mardi, mercredi et vendredi 14h-18h, samedi 10h-12h.



Le Paradox

Cela fait 17 ans que Toni Rodriguez sert les habitants du quartier dans son café Le Paradox. Lui-même résident des Avanchets, le restaurateur s'estime satisfait du nouveau centre, même s'il aurait souhaité que les alentours du bâtiment soient également rénovés.

Quels changements avez-vous constatés depuis l'arrivée d'Aldi?

Il y a plus de monde, donc il y a une meilleure ambiance. Les gens sont contents d'Aldi et des commerces rénovés. Cependant, ma clientèle reste une clientèle de proximité. Je connais une bonne partie des personnes qui viennent dans mon café vu que j'habite le quartier.

Mais, s'il y a plus de clients qu'avant les travaux, mon chiffre d'affaires n'a pas vraiment changé. On sent encore les effets de la crise. J'aimerais bien que la situation redevienne aussi stable qu'au début des années 90. C'est suite à la hausse des loyers HLM que passablement d'habitants du quartier sont partis entre 1996 et 2000. Ensuite, les boutiques du centre ont fermé une après l'autre.

Le Paradox, du lundi au samedi de 7h à minuit.



Le Kiosque

Nouveau venu dans le complexe commercial des Avanchets, le kiosque, géré par Zadiq, alias Kibs pour les jeunes du quartier, fournit le quartier en tabac, journaux et alimentation depuis avril 2010. Ce résident du quartier emploie des jeunes des Avanchets pour faire tourner sa boutique.

Pourquoi avoir choisi le centre commercial des Avanchets?

Il y a un potentiel extraordinaire à exploiter aux Avanchets, et après la rénovation des lieux, la situation ne pouvait que s'améliorer. De plus, je possède déjà une sacrée expérience dans les établissements de type tabac. Je suis propriétaire de trois magasins, et j'en ai un en gérance.

Ici, c'est une clientèle de quartier qui vient acheter nos produits. Beaucoup de jeunes fréquentent le kiosque, et contrairement à ce que l'on peut entendre, ils sont très biens, polis et respectueux!

Kiosque des Avanchets, du lundi au samedi 7h-minuit, dimanche 8h-22h.



ECONOMIE VERNIOLANE

L'Oréal est déjà là, tandis qu'HSBC s'installe

En charge de la promotion économique verniolane, le conseiller administratif Thierry Cerutti relève que les sociétés présentes à quelques centaines de mètres d'Ikea, dans le complexe du BIBC (Blandonnet International Business Center) sont toutes des sociétés à haute valeur ajoutée, des leaders mondiaux dans leur domaine. « Leur présence permettra de concrétiser certains projets pour Vernier. Je me réjouis que d'autres entreprises de cette envergure rejoignent la commune. La récente extension du centre commercial Balaxert avec l'arrivée de Globus notamment participe du même mouvement de développement pour Vernier. »

D'autres photos des bâtiments (intérieur et extérieur) sont disponibles sur www.blandonnet.ch.

Le magistrat souligne entre autres que « les déclassements souhaités par le canton dans certaines zones de la commune, certains plus acceptables que d'autres, ne doivent se faire que pour permettre d'installer des entreprises apportant une réelle plus-value, tant en ce qui concerne des opportunités d'emploi pour les habitants que du point de vue fiscal. Je veillerai à ce que ces ambitions se réalisent et je m'y engage fermement. »

Au BIBC, après la première étape (18'500 m²), achevée en 1998, et qui permit au TCS de s'installer ici (avec Total Trading, Dover Inc., la Fédération Internationale de l'Automobile

ou encore la gendarmerie), suivie de la deuxième étape (29'800 m² livrés en 2002 qui accueillent Polo Ralph Lauren, IBM, Bacardi Martini, VeriSign, the Global Fund ou encore la Mission de Taïwan auprès de l'OMC), voici que la troisième étape est en voie d'achèvement.

Cette troisième étape (34'000 m²) a d'ores et déjà permis la venue du siège de L'Oréal Suisse (sur trois niveaux), de Transocean (deux niveaux) et de la banque HSBC (les 13 niveaux de l'aile située côté route de Meyrin), sans oublier un grand restaurant public situé au rez-de-chaussée et géré par DSR.

Basée à Zoug depuis 2008, le groupe américain Transocean a fait son entrée à la Bourse suisse en avril 2010, avant que sa plateforme située dans le golfe du Mexique n'explode. Autant dire qu'il cultive la discrétion.

HSBC carbon neutral

Chez HSBC Private Bank (Suisse) SA, la prise de possession n'est pas encore achevée : « Nous avons commencé les déménagements à la mi-juin. Ils devraient être achevés fin décembre », nous indique-t-on chez HSBC.

La banque loue la moitié des surfaces, soit l'aile située côté route de Meyrin, ainsi que la moitié du bâtiment central. 1'000 collaborateurs seront installés à Blandonnet d'ici la fin de l'année. Alors même que les locaux permettent d'accueillir quelque 1'200 personnes. Renseignements pris : le site n'est destiné ni aux gérants de fortune, ni à la salle des marchés, mais à l'en-

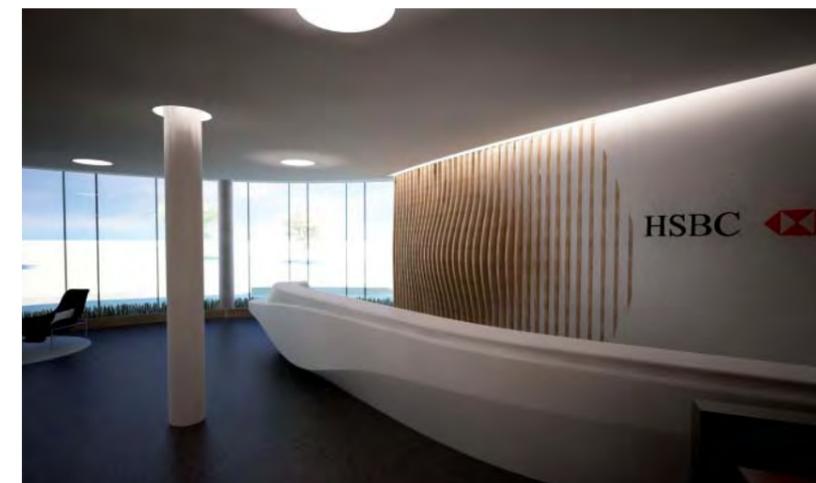
semble des fonctions support (back et middle office). Auparavant, pas moins de six bâtiments étaient dédiés à ces mêmes fonctions. « Ce regroupement doit nous permettre de créer le plus de synergies possibles. »

Les autres équipes HSBC, soit environ 500 personnes, devraient être à leur tour regroupées à fin 2012 sur un seul site : au quai des Bergues 9-17, dans les locaux libérés par le groupe BNP Paribas.

« Parmi les critères qui nous ont fait opter pour le BIBC, il y a le fait qu'il est très bien desservi par les transports en commun. » En effet, situé à deux pas de là, sur la route de Meyrin, un arrêt TPG Blandonnet est desservi par les lignes de tram 14 et 16 ; et route de Pré-Bois, l'arrêt Blandonnet accueille les lignes 23, 28 et 57. Dans un premier temps, la direction de HSBC a acheté « quelques milliers » d'abonnements journaliers auprès des TPG. « Nous avons investi beaucoup de temps et d'énergie pour accompagner ce changement. Des *road shows* à l'interne ont été organisés afin de motiver les collaborateurs à utiliser les TPG. Nous avons calculé aussi le temps nécessaire pour relier l'aéroport à pied : 17 minutes. »

« Un de nos buts est d'être en mesure d'offrir un environnement agréable à nos employés. Un groupe d'une quarantaine de personnes, représentant l'ensemble des départements s'installant dans l'immeuble a réfléchi à l'interne du choix des couleurs pour chaque étage et pour le design, avec l'appui de MAKE Architects à Londres et de leurs partenaires locaux, le bureau Itten Brechtbühl, avant que deux membres du comité de projet prennent les décisions finales. »

Au 10^e étage, HSBC a décidé d'installer une cafétéria interne (sans mets chauds), dont la gestion a été confiée à Novae, avec un accès à une terrasse.



Une image de synthèse de la réception d'HSBC.

Les employés pourront aussi y organiser un cocktail, par exemple, et se relaxer dans un espace conçu à cette fin. Sans oublier une salle réservée au tennis de table et à quelques équipements de fitness, dotée de douches hommes et femmes. Un « coffee corner » existe sur l'ensemble des cinq niveaux occupés par HSBC.

Dans son atrium (au 11^e), la banque a souhaité aménager des salles de conférences qui permettront également aux gestionnaires d'y accueillir leurs clients et d'y déjeuner. Les parois sont amovibles ce qui permet d'accueillir une centaine de personnes dans une seule pièce si nécessaire.

HSBC a annoncé fin 2004 son intention d'être « carbon neutral » (programme visant à diminuer et compenser ses émissions de CO₂) d'ici fin 2006 en soutenant quatre projets (répartis entre la Nouvelle-Zélande, l'Australie, l'Allemagne et l'Inde). D'où l'intérêt du géant bancaire pour ce bâtiment verniolan qui est aux normes Minergie, avec des panneaux photovoltaïques en toiture, une moquette recyclable ou encore un éclairage relié à des détecteurs de présence dans les parties communes. Aux « coffee corner », les gobelets en plastique ont été remplacés par des tasses. Quant aux rares fontaines à eau, elles sont connectées au réseau.

L'Oréal Suisse

Chez L'Oréal Suisse, on souhaitait aussi regrouper ses forces sur un seul site. « Auparavant, nous étions sur 9 sites différents, selon le type de produits. Ainsi, par exemple, à la rue Pécolat se trouvait la Division des Produits Grand Public, tandis qu'à Renens avait été installée la Division des Produits de Luxe. Seules les implantations d'Oerlikon (ZH) et de Zurich ont été maintenues. Nous sommes très contents d'être enfin tous réunis. Cela devrait faciliter les échanges et la mobilité interne », relève Danielle Bryner, en charge de l'information. Cette multiplicité des sites s'explique par l'historique du développement de L'Oréal en Suisse. En résumé, il y avait trois sites historiques liés à trois distributeurs différents, avant que L'Oréal SA ne voit le jour dans les années 1940. Rappelons que L'Oréal est né en 1909 sous la raison sociale : « Société Française de Teintures Inoffensives pour Cheveux » et a été rebaptisée en 1938 en hommage à la première teinture créée par Eugène Schueller : l'Auréale.

L'arrivée des équipes de L'Oréal au BIBC a coïncidé avec l'entrée en fonction du tram, soit à partir du 14 décembre 2009, pour s'achever le 4 janvier 2010. L'Oréal Suisse comprend quelque 450 salariés, dont 200 dans les bureaux verniolans, le reste



L'Académie L'Oréal de coiffure au BIBC: 3 salles de formation pour accueillir coiffeuses, coiffeurs et conseillères en beauté.

se répartissant sur le territoire (les conseillères en beauté dans les grands magasins, les représentants, etc.).

L'Oréal occupe donc trois plateaux de 1'580 m². Des surfaces où se trouvent notamment huit salles de réunion, une grande salle de conférence, ainsi que de nombreux espaces partagés. L'aménagement intérieur est épuré. Trois mots l'illustrent : dynamique, électrique (par certaines touches de couleurs, notamment le vert) et naturel (avec des éléments boisés). Les plantes d'intérieur y sont très bien représentées.

Outre le volet Minergie du bâtiment, L'Oréal bénéficie de l'utilisation exclusive de la technologie LED (lampes, spots, enseigne lumineuse), d'un mobilier garanti sans composés volatiles ou encore de la suppression des appareils électriques individuels. Comme chez HSBC, les fontaines à eau sont branchées sur le réseau d'eau courante.

Les collaborateurs ont tous reçu une petite bouteille en verre personnelle de leur entreprise.

L'Oréal dispose de sa propre cafétéria, gérée par PM Castors (la société de *facility management* du BIBC) et située au 6^e étage. Elle propose notamment des petits-déjeuners. La Division des Produits Professionnels a pu installer à Blandonnet une Académie destinée à la formation coiffure. En 2009, ce sont 2'200 salons de coiffure suisses représentant environ 10'000 coiffeuses et coiffeurs qui ont été formés dans les Académies d'Oerlikon et de Lausanne. Avec l'ouverture de l'Académie de Blandonnet en avril dernier, 24 ateliers de formation d'une durée d'un à cinq jours seront dispensés en 2010 à Genève. Rappelons que la division coiffure est la division historique du groupe. Située au rez du bâtiment, l'Académie L'Oréal abrite trois salles de formation, entièrement modulables et équipées des dernières techniques

en matière technologique et pédagogique. Ces locaux sont utilisés pour les six marques de la division coiffure (L'Oréal Professionnel, Kérastase, Redken, Matrix, etc.) ainsi que par celles de la Division des Produits de Luxe. Les conseillères en beauté y viennent aussi. En Suisse, L'Oréal exploite pas moins de 32 marques différentes, dont 16 dans sa division produits de luxe (parfums et maquillage Giorgio Armani, Lancôme, Ralph Lauren, etc.), sans oublier la chaîne The Body Shop (même si les magasins suisses ont été rachetés par Coop).

Au BIBC, il reste encore quelques espaces disponibles dans ce troisième bâtiment. Une quatrième (et dernière?) étape est encore prévue du côté de l'autoroute.

Serge Guertchakoff

Des employé-e-s d'HSBC à la découverte d'une partie de Vernier

Depuis 2005, les collaboratrices et collaborateurs de HSBC Private Bank (Suisse) SA participent lors des journées «Team up 4 Tomorrow (TU4T)» à des projets de bénévolat en faveur d'associations locales. La banque, en tant qu'entreprise membre du réseau Philiat, confie à cette fondation dont le rôle est de rapprocher entreprises et société civile, l'identification et la pré-sélection des projets.

L'objectif est d'aider les associations partenaires à effectuer un projet ou une tâche spécifique mais également de favoriser des rencontres entre collègues hors du contexte habituel. Les actions proposées doivent être liées aux priorités philanthropiques définies par HSBC : l'éducation des enfants et l'environnement. Cette année, 22 projets étaient offerts au choix : travail d'entretien dans une réserve naturelle ou coaching pour jeunes adultes en phase d'intégration ou réintégration professionnelle par exemple.

Gilles Dubois, employé travaillant dans le domaine informatique, a ainsi choisi l'idée de réaliser une «Green Map» («carte verte») des alentours du Blandonnet International Business Center avec l'aide de Sandra Brazzini-Mourier, responsable «Green Map» en Suisse. Les «cartes vertes» recensent et mettent en valeur les initiatives locales en matière de développement durable, les services environnementaux, les services sociaux, les entreprises et les produits écologiques et solidaires. Plusieurs groupes d'employé-e-s (au total 15 personnes) sont donc partis à pied ou à vélo en repérage dans un vaste cercle autour de leurs bureaux pour identifier tous les lieux liés au développement durable.

Oliver, Sandra, Nina, Nicola, Marie-Helene, Frédéric, Gilles Dubois (initiateur du projet), et Leila.



Après avoir découvert le Bois de la Grille, les animaux au Parc de l'Etang, les lieux de recyclage, le service social à Vernier-Village ou encore l'emplacement du marché hebdomadaire de produits locaux, les participant-e-s se sont réuni-e-s pour intégrer toutes leurs observations sur une carte du secteur. Le résultat devrait être disponible à terme sur intranet pour tous leurs collègues mais aussi pour les Verniolan-e-s sur le site «Green map» (voir ci-dessous).



Sandra Brazzini-Mourier (coordinatrice du projet «Green Map» pour la Suisse) accompagnée par Leila, Nina et Frédéric.

Cette journée a permis à ce groupe d'employé-e-s de se familiariser avec leur nouvel environnement direct. En effet, plus de 800 collaborateurs de HSBC ont emménagé cet été dans leurs nouveaux bureaux à Blandonnet (voir nos pages 10 et 11). Durant cette journée de bénévolat, les collaborateurs de la banque ont ainsi pu découvrir qu'à quelques minutes à pied ou à vélo des citernes qui surplombent leur lieu de travail se trouvent notamment des zones de nature et de détente insoupçonnées.

Une partie de la commune a déjà été cartographiée avec les indicateurs «Green Map» par un groupe d'élèves du CO des Coudriers (voir Actualités Vernier de juillet 2009 pages 10-11). A terme, l'ensemble du territoire communal pourrait être disponible si d'autres initiatives participatives similaires voient le jour.

Pour voir l'exemple de la «Green Map» du CO des Coudriers: <http://www.greenmap.ch/carte-verte-suisse-les-coudriers.html>

ECONOMIE VERNIOLANE

Un hypermarché à l'américaine

En ce début d'automne, Vernier a la fièvre acheteuse. Après Aldi et Ikea, c'est Blandonnet Centre qui, après avoir subi d'importantes transformations, accueille ses clients dans un complexe complètement neuf. Coop y possède d'ailleurs son plus grand hypermarché de Suisse romande.

La zone commerciale verniolane est en plein boom. Certains magasins comme Balexert s'agrandissent, d'autres comme Ikea et Aldi posent leurs valises: «Cela reflète le dynamisme de la région, explique, Thierry Apothéloz, maire de Vernier. Avec Aldi et Globus, nous avons une incroyable variété commerciale. Aldi avec des prix très bas, Globus avec des produits plus haut de gamme.»

Alors, face à ces changements, Blandonnet Centre se devait de développer ses atouts. Ainsi après neuf mois de travaux, le shopping mall et son immense Coop ont été inaugurés le 27 septembre dernier en présence des autorités communales. Pourtant à en croire Daniel Rey, le porte-parole romand de Coop, cette restructuration fait partie d'un plan général de transformation des anciens hypermarchés Carrefour entamé l'année dernière en Valais.

Un coup de jeune pour 40 millions de francs

Au printemps 2008, Coop rachète toutes les succursales Carrefour de Suisse dont celle de Blandonnet Centre. La chaîne alimentaire française n'a en effet pas convaincu la clientèle helvétique. Quand l'enseigne orange s'installe, de simples travaux de réaménagement sont engagés. Ce n'est qu'en janvier 2010 qu'un lifting de 40 millions de francs est entrepris

Le bâtiment ouvert en 1984 a abrité Jumbo puis Carrefour. Coop, Interio et d'autres enseignes occupent désormais les 20'000 m².

© Charly Rappo / Arkive.ch



sur l'ensemble du complexe. La Coop, ainsi qu'Interio et les autres commerces font peau neuve.

Des sols aux plafonds, en passant par l'ameublement, tout a changé, sauf le personnel: «La Coop de Blandonnet est notre plus grand hypermarché de Suisse romande, se réjouit Daniel Rey, le porte-parole romand de Coop. Sur 5'580 mètres carrés de surface, on y trouve plus de 40'000 produits. Cependant, la surface de vente n'ayant pas réellement changé, nous n'avons pas eu besoin d'embaucher de personnel supplémentaire.»

Des commerces solidaires

Dans les locaux de Blandonnet qui appartiennent au groupe Maus Frères SA, se trouvent entre autres Interio, Dosenbach, Yendi, Bon Prix, une pharmacie, un kiosque, un bar et un restaurant Coop.

Alors pour mener à bien la prospérité du shopping mall, les différents commerçants ont créé un comité sous l'impulsion de Coop: «Présidé par le pharmacien, le Comité de l'association de Blandonnet Centre est né d'une volonté d'assurer une communication commune des différents magasins, révèle Daniel Rey. Chaque détaillant verse un montant annuel qui correspond à sa surface afin de financer la publicité ou les manifestations ponctuelles comme les décorations de Noël.»

Coop pour tous

Lors de l'inauguration du shopping de Blandonnet, Thierry Apothéloz, maire de Vernier a axé son discours autour du slogan publicitaire de Coop: «Pour moi et pour toi». Une fois n'est pas coutume, une idée marketing peut être adaptée à la réalité.

En effet, avec autant de produits, cet hypermarché n'est pas uniquement destiné aux Verniolans: «La campagne pour Blandonnet Centre a été diffusée



Le nouveau restaurant de Blandonnet centre.



Environ 140 employé-e-s ont célébré la réouverture après des travaux de plusieurs mois.

sur l'ensemble du canton jusqu'à Nyon, précise Daniel Rey. Avec une large sélection de produits bon marché et haut de gamme, chaque client y trouve son compte. On a également misé sur la production de plats cuisinés, car il y a beaucoup de bureaux dans le périmètre. Mais, on s'est également adapté aux besoins de la clientèle du quartier en proposant des produits portugais et des Balkans.»

Pourtant, si s'adapter à la demande paraît d'une logique implacable pour une maison comme Coop, octroyer un don

à une association de la commune ne fait pas partie des dépenses usuelles: «A chaque ouverture de magasin, Coop offre un don à une association de la commune concernée, explique Thierry Apothéloz, maire de Vernier. J'ai donc proposé de soutenir la nouvelle maison de quartier des Libellules. Récemment ouverte, elle mérite une aide financière ce d'autant qu'elle met sur pied des projets destinés aux enfants du quartier.» Ainsi, le distributeur alimentaire a offert 3'000 francs à la maison de quartier des Libellules.

Sofia Droz/TLC-ATC.com

ECONOMIE VERNIOLANE

Balexert, une ville dans la ville

Lorsque l'on traverse la route de Meyrin à la hauteur de Balexert, on ne peut ignorer l'extension du centre commercial. Inauguré le 5 octobre dernier, le bâtiment abrite cinq nouvelles enseignes: Globus, Nature & Découvertes, Lächerli Huus, Okaidi et Obaidi, ainsi que Lush.

Deuxième ville du canton après Genève, Vernier rivalise d'atouts commerciaux avec le centre. Avec Blandonnet Centre et Balexert, les 33'000 Verniolans disposent des mêmes enseignes que dans les Rues Basses. Agrandi, Balexert compte désormais parmi ses locataires le grand magasin Globus, les boutiques de prêt-à-porter pour enfants Okaidi et Obaidi et bientôt Lush, la marque anglaise de produits de beauté (ouverture prévue fin octobre). Des enseignes qui n'étaient pas présentes sur le sol genevois font aussi leur apparition: la confiserie bâloise Lächerli Huus, ainsi que la maison française Nature & Découvertes (commerce éthique).

Un espace multifonctionnel

Inaugurée en grande pompe le 5 octobre dernier, l'extension de Balexert fait du centre commercial, le plus grand de Suisse romande. Aux 40'300 mètres carrés déjà existants s'ajoutent quelque 7'500 mètres carrés de galeries marchandes au-dessus de la route de Meyrin. Ainsi, avec ses commerces d'alimentation, de mode, d'électronique, ses restaurants, ses cinémas, son fitness, son école-club Migros, sa garderie, son cabinet dentaire et son centre médical, Balexert dispose d'autant de service qu'une petite ville. Bientôt agrandie, la halte-garderie



© Balexert

Monsieur Thierry Apothéloz, Maire de Vernier, Madame Corine Moinat, directrice du département immobilier et constructions de Migros Genève, Messieurs François Longchamp, Président du Conseil d'Etat et Guy Vibourel, Président de Balexert SA.

pourra recevoir 30 enfants en même temps sur plus de 200 mètres carrés et ce, dès le printemps 2011.

Dans son discours prononcé à l'occasion de l'ouverture du centre, Thierry Apothéloz, le maire de Vernier, n'a d'ailleurs pas caché sa fierté de compter Balexert sur le territoire de sa commune depuis 1971: «Recouvrer une route par un centre commercial n'a pas été chose aisée pour la direction et les promoteurs, a-t-il soulevé. Cette

idée a suscité quelques oppositions. À force de convictions, le projet est passé.»

Un investisseur: Migros

Imaginée par le cabinet d'architectes Suard architectes SA, l'extension du centre a coûté 70 millions de francs à Migros-Genève, unique actionnaire et propriétaire du Centre Balexert SA. Un investissement conséquent justifié en partie par un effort à s'adapter à son

contexte géographique. En effet, l'un des défis de Balexert était de favoriser la mobilité douce. Reliée par une rampe d'escalier à la route de Meyrin, la nouvelle aile est directement accessible depuis l'arrêt TPG «Balexert». Les riverains peuvent également accéder plus facilement au centre grâce à la passerelle partant de l'avenue de Crozet: «Pour Vernier, c'est l'occasion d'offrir une liaison inter-quartier, mais surtout, un accès plus sécurisé depuis la passerelle de l'avenue de Crozet, explique le Maire. Si les piétons sont agréablement accueillis, il reste à finaliser les accès et les places de parking pour les cyclistes.»

Un booster pour l'économie

La présence de Globus dans le complexe n'est pas un hasard puisque le groupe Migros en est le propriétaire depuis 1997. Cependant, son arrivée et celle des nouvelles boutiques a permis de créer 150 emplois: «Un agrandissement d'une telle ampleur c'est aussi l'occasion de soutenir l'économie locale, précise Thierry Apothéloz. En période de crise, ce projet est le bienvenu.»

Mais, pour l'instant, aucun partenariat pour l'emploi n'est à l'ordre du jour entre Balexert et la commune, bien que le Maire de Vernier ait mentionné l'idée dans ses vœux lors du discours d'inauguration: «Ce n'est pas le Centre Balexert qui engage le personnel des magasins, relève Corine Moinat, directrice du département de construction de Migros-Genève. Chaque commerce a sa propre politique. Nous n'intervenons pas dans leur gestion interne.» «Je prendrai mon bâton de pèlerin pour aller voir chaque commerce», répond Thierry Apothéloz.

Un lieu de rassemblement

Avec plus de 8,5 millions de visiteurs par an, Balexert est un atout indéniable. Une ville, dans la ville, certes, mais pas une fin en soit: «Le développement des commerces



Le château de Balexert en octobre 1937 qui sera démoli en 1958.



© Blaise Lambert / Images aériennes

Du château au centre commercial - «On ne sait pas exactement d'où le quartier de Balexert tire son nom. Du patronyme de l'un des propriétaires du domaine, un certain Pierre Balessert, qui l'acquiert au milieu du XVIe siècle ? Ou vient-il du mot «essert» qui désignait autrefois un lieu défriché ?»

Extrait du livre «Vernier, une histoire en images», 2003, édité par la commune de Vernier et en vente à la réception de la mairie ou sur le e-shop: www.vernier.ch/eshop

apparaît comme le signe d'un dynamisme de notre ville, précise Thierry Apothéloz. Le Conseil administratif plaide pour l'arrivée d'entreprises à haute valeur ajoutée et moins de dé pôts. Cependant, la zone industrielle

n'est pas suffisamment dotée pour que les habitants restent complètement dans leur cité, et heureusement. Ils sont donc obligés de sortir et de se rendre au centre ville.»

Sofia Droz/TLC-ATC.com

Conseil administratif

> séances du 31 août au 28 septembre

Centres de loisirs

Le Conseil administratif (CA) donne son accord pour renommer le bâtiment de l'ancienne usine Actaris aux Libellules comme suit :

- côté maison de quartier : Maison de quartier des Libellules ;
- côté sports, danse et théâtre : Centre culturel et sportif des Libellules.

Transports

Une nouvelle subvention cantonale de CHF 250.- pour l'acquisition de deux roues électriques (vélos, motos, scooters) est désormais disponible pour les habitant-e-s. La commune est en charge de distribuer cette subvention pour le compte du Canton.

Parcelles

Le CA renonce à exercer son droit de préemption à l'occasion de la vente de la parcelle 2'104, sise avenue Louis-Pictet 10-10B.

Autorisations de construire

Préavis communaux

APA 33'476 : GIVAUDAN SUISSE SA - Installation de capteurs solaires en toiture - Chemin de la Parfumerie 5. **Préavis favorable.**

APA 33'488 : DP Cantonal - Liaison des réseaux de chauffage à distance CAD - Lignon - CADIOM - Pose de

conduits au niveau du Pont-Butin - Route du Pont-Butin, avenue de l'Ain. **Préavis favorable.**

APA 33'629 : M. NGUYEN - Sondes géothermiques - Chemin des Iris 5. **Préavis favorable.**

APA 33'671 : AVILAG Investissement SA - Installation d'une blanchisserie industrielle - Chemin des Batailles 18. **Préavis favorable.**

Décisions cantonales

Autorisations délivrées

APA 32'842 : M. et Mme H. LEHMANN - Aménagement d'un bar à pâtes - Route du Bois-des-Frères 32.

APA 32'865 : Mme Milena STOYANOVA - Construction d'un mur végétalisé antibruit - Route de Peney 91.

APA 33'150 : MM. M. et L. MAULINI - Aménagement d'un cabinet médical - Route de Vernier 201.

APA 33'124 : Commune de Vernier - Rénovation des espaces de jeux - Rue du Grand-Bay.

DD 103'574 : Commune de Vernier - Agrandissement d'une crèche - Place du Lignon 16.

APA 32'309 : SI BLANDONNET - Aménagement d'un tea-room - épicerie - Chemin des Coquelicots 9.

APA 32'497 : Commune de Vernier - Création d'une zone provisoire de culture potagère - Route de Montfleury.

APAT 5'605 : M. El Ilah BELGAID - Installation de panneaux solaires en toiture - Chemin de la Fleuriste 5.

Prochain rendez-vous citoyen

Le maire vous reçoit sans rendez-vous le:

Samedi 6 novembre de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9 - 1214 Vernier
Bus n° 6, 19 et 28 - Arrêt Vernier-Ecole

Prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 16 novembre à 20h30

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises peuvent être consultés sur notre site Internet:

www.vernier.ch/cm

Une nomination à la Compagnie 51

Le caporal João Peixoto a été promu Lieutenant de la Compagnie 51 des sapeurs-pompiers de Vernier. Sur cette photo, il est entouré de Thierry Apothéloz (à gauche), Maire et Conseiller administratif en charge de la sécurité, d'Yvan Rochat, Conseiller administratif (à droite) et de ses collègues de l'Etat major.



La compagnie des sapeurs-pompiers est un groupement indépendant sous conduite politique de la commune qui recrute des pompiers volontaires. Si vous êtes âgé-e entre 18 et 35 ans (homme ou femme), de nationalité Suisse ou étrangère, en bonne santé et bonne condition physique, habitant-e de Vernier, n'hésitez pas à vous renseigner sur: www.pompiervernier.ch.

Récupération des déchets

Encombrants: mardi 2 novembre

Métalliques : jeudi 4 novembre

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET: lundi, mercredi, vendredi

PAPIER: lundi, mercredi, vendredi

VERRE: jeudi

ORGANIQUES: mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au centre d'entretien, tél. 022 306 07 00.



Conseil municipal > séance du 5 octobre 2010

Vernier ne veut pas d'augmentation des tarifs TPG

Les socialistes, par le biais d'une résolution, demandent à l'exécutif de faire part du mécontentement des autorités verniolanes face à la hausse prévue des tarifs des transports publics.

«Le Conseil d'Etat a annoncé une hausse de 6,6% des tarifs TPG. Cette hausse va aussi à l'encontre d'un développement de la qualité de vie dans le canton de Genève. De plus, cette politique manque de cohérence avec le développement actuel des infrastructures, en mettant en danger un retour sur investissement». Le texte d'introduction de la résolution 527-10.10 déposé par les socialistes est clair. Le parti à la rose juge également «injuste une hausse de tarifs qui, comme toute hausse de tarifs non progressifs en fonction du revenu disponible, va frapper d'abord, et plus durement, les personnes et les familles à bas revenus». Les socialistes estiment encore que les utilisateurs les plus touchés

seront les habitants des communes périphériques, ces derniers se rendant régulièrement au centre-ville par le biais des transports publics.

Analyse partagée

Les Verts partagent cette analyse. «Il est évident que nous soutenons cette résolution», explique l'écologiste Otto Caduff. Son collègue de parti Jean-Bernard Billeter ajoute que la décision d'augmenter ces tarifs est celle du Grand Conseil et du Conseil d'Etat qui comptent des majorités de droite. Le membre du Mouvement citoyens genevois Hedi Zayani se demande si cette question d'augmentation ne doit pas être traitée par le Grand Conseil.

«D'autant plus, ajoute-t-il, que l'Avivo (Association de défense et de détente de tous les retraité-e-s et des futur-e-s retraité-e-s) vient également de lancer une initiative».

L'UDC Ruth Kaelin précise être d'accord sur le fond avec cette résolution. Elle se demande toutefois si, sur la forme, une action communale est utile. «Nos déclarations n'amènent pas grand-chose, estime-t-elle. Ce problème doit être confié aux groupes de députés du Grand Conseil». L'idée fait sourire Anna Conti: «L'Alliance de gauche est bien contente que ce sujet puisse être discuté ici puisque nous n'avons pas de représentant au Grand Conseil!» Le socialiste Roland Moret trouve bonnes ces remarques. «Adressons-nous à nos partis respectifs, dit-il. Ces indications donnent une bonne idée».

Contrat de prestation en commission

Le conseiller administratif Yvan Rochat rappelle que le contrat de prestation des TPG est actuellement en mains de la commission des transports du Grand Conseil. «Le Conseil d'Etat a certes proposé une augmentation des tarifs mais cela se discute justement en commission», précise le magistrat.



©Maria Pagliaro

Les jeux d'enfants sont-ils dangereux?

Pour les trois membres du Mouvement citoyens genevois, les jeux d'enfants installés dans la commune seraient un peu dangereux. «Les habitants et usagers du quartier de Châtelaine et des Avanchets se plaignent de nombreuses

chutes de leurs enfants», argumentent-ils. Par le biais d'une motion, les élus MCG invitent le Conseil administratif «à prendre toutes les dispositions nécessaires afin de sécuriser ces jeux». Las, deux représentants du parti sont



malades. Le « survivant » a quelque peu de peine à défendre la proposition. Cette motion est balayée par tous les partis. «La question de ces jeux a toujours été un sujet sensible, explique le maire Thierry Apothéoz. Mais je tiens à préciser que tout est aux normes». Il n'y aurait jamais eu d'accident grave dans ces nouveaux jeux. Le maire rappelle également que ces jeux ont une valeur ludique et que cela fait partie de l'éducation. D'autres élus estiment également que les parents doivent aussi surveiller leur progéniture. D.T.

Le libéral Pierre Ronget insiste sur le fait que, sur ce type de question, «le conseil municipal n'a pas de réel pouvoir. Ce sera simplement une déclaration d'ordre général».

Au moment du vote, les élus prennent toutefois leurs responsabilités. La résolution est acceptée par 16 oui et 12 abstentions. De fait, le Conseil municipal «exprime sa totale opposition à la hausse des tarifs des transports publics genevois décidée par le Conseil d'Etat. Le conseil municipal demande donc au Conseil d'Etat et au Grand Conseil d'annuler les hausses décidées, et d'accorder aux TPG, par une augmentation de la subvention cantonale, les moyens nécessaires au maintien, dans un premier temps, des tarifs actuels et, dans un second temps, à leur réduction».

Didier Tischler

Municipal en bref

- Les élus ont voté la somme de CHF 212'000.– destinée à un crédit d'étude pour la construction d'une passerelle sur le Rhône reliant les communes d'Onex et de Vernier.
- Un autre crédit d'étude de CHF 88'250.– a été voté pour des travaux de réfection de la construction de la protection civile des Avanchets.
- Le projet de budget 2011, présenté par le Conseil administratif, a été envoyé à la commission des finances.
- Le montant prévu pour les jetons de présence a suivi le même chemin.
- La commune doit renouveler une partie de son parc automobile. Le crédit nécessaire, soit CHF 178'000.–, sera étudié en commission du génie civil.
- Le postulat PO 521-10.10 visant à aménager qualitativement le nord de l'école de Châtelaine a été accepté et envoyé au Conseil administratif.

D.T.

Vous avez des questions sur votre assurance maladie ?

- Comment changer de caisse ?
- Quelles caisses fournissent des cartes de pharmacie ?
- Qu'est-ce qui est exactement remboursé par ma caisse ?

Nous avons les réponses !

Le service de l'action sociale et des solidarités sera à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur les caisses maladie pendant le mois de novembre aux lieux et dates suivants:

Avanchets

Dans le centre commercial

mardi 2 17h-19h
mercredi 10 14h-16h
vendredi 19 12h-14h

Châtelaine-Balexert

Devant la pharmacie
(74 av. de Châtelaine)

jeudi 11 12h-14h
mardi 16 17h-19h
mercredi 17 14h-16h

Lignon

Dans le centre commercial

jeudi 4 12h-14h
mercredi 17 14h-16h
vendredi 26 17h-19h

Libellules

Au pied des immeubles
(2-20 av. des libellules)

mardi 9 17h-19h
mercredi 10 14h-16h
jeudi 18 12h-14h

Vernier-Village

vendredi 12 12h-14h
devant la Migros
mercredi 24 14h-16h
à Mouille-Galand
mercredi 24 17h-19h
devant la Migros

Service de l'action sociale et des solidarités, tél. 022 306 06 70.

CIMETIÈRE AVIS ÉCHÉANCE DE CONCESSION

Les personnes ayant des parents inhumés dans les cimetières municipaux de Vernier (cimetière d'Aire, et de Vernier – ancien et nouveau –) en 1990, ainsi que celles possédant des concessions ou des cases au columbarium arrivées à terme en 2010, sont informées par la présente de leur échéance.

Les demandes de renouvellement sont à adresser par écrit à :
Commune de Vernier, Service des cimetières, Case postale 520, 1214 Vernier
jusqu'au 31 mars 2011.

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois, passé ce délai, la commune en disposera. Pour les concessions de cases au columbarium non renouvelées, les cendres seront déposées, sans autre avertissement, dans un caveau cinéraire collectif.



La police municipale en action

Le cahier des charges et les actions des agents de police municipale étant mal connus et reconnus, Actualités Vernier vous proposera tous les mois un coup de projecteur sur un aspect de leur travail au quotidien. Ce mois-ci, un aperçu des contrôles à effectuer auprès des détenteurs de chiens.

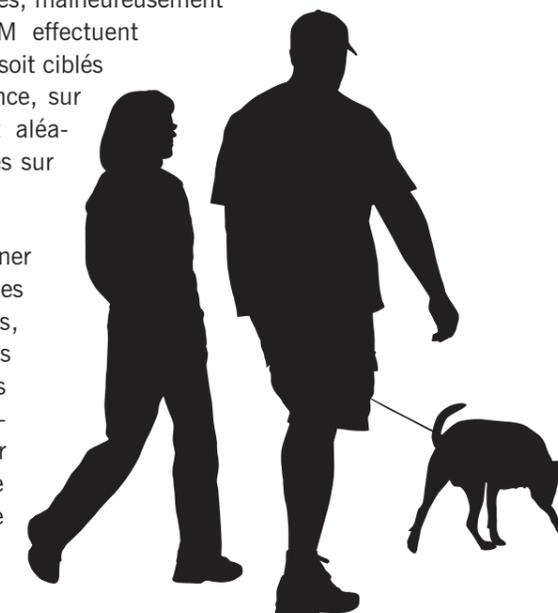
La commune de Vernier compte un nombre élevé de chiens - environ 700 médailles ont été délivrées en 2010 - et une partie importante du territoire communal est composée de zones urbaines fortement peuplées. Il en résulte une cohabitation parfois difficile entre les détenteurs d'animaux de compagnie et les personnes n'en ayant pas. «La police municipale est saisie régulièrement de plaintes à ce sujet.» explique Dominique Dupraz, sergent-major et chef de poste de la police municipale verniolane.

Les agents sont donc appelés à intervenir sur les infractions suivantes: chiens non tenus en laisse dans les zones «urbaines», chiens errants, non paiement de l'impôt annuel, salissures, manquement au port de la muselière (races dites de chiens d'attaque) ou encore importation illégale de races interdites.

Pour répondre à ces problèmes, malheureusement souvent récurrents, les APM effectuent régulièrement des contrôles, soit ciblés (prévus et organisés à l'avance, sur des zones délimitées), soit aléatoires, durant leurs patrouilles sur la commune.

Les agents sont amenés à donner deux types de sanctions : des contraventions communales, infligées, traitées et encaissées par la police municipale et des dénonciations au SCAV (vétérinaire cantonal), ce dernier traitant, sanctionnant suite au rapport reçu de la police municipale.

Chaque agent de la police municipale se spécialise dans l'un ou l'autre des domaines d'intervention des APM. En l'occurrence, un des agents est spécialisé dans ce domaine et il est donc le référent pour Vernier auprès du SCAV et pour toutes les problématiques touchant ce domaine.



Contrôle des chiens - quelques chiffres pour 2010 (avril à octobre) :

- 47 contrôles effectués
- 114 animaux contrôlés
- 26 contraventions communales ou dénonciations au vétérinaire cantonal
- 5 enquêtes demandées par le vétérinaire cantonal



Offre promotionnelle du **25 octobre** au **19 novembre 2010**
sur les nouveaux abonnements annuels unireso
juniors, adultes et seniors
pour les **100 premiers habitants de Vernier**

Vernier et unireso ont le plaisir de vous proposer une réduction de **CHF 100.-** sur l'achat d'un **nouvel abonnement annuel unireso junior, adulte et senior "Tout Genève"**. Réservée aux 100 premiers nouveaux abonnés annuels inscrits, cette aide financière vise à favoriser l'utilisation des transports publics par les habitants de notre commune.

Catégorie d'abonnement	Tarif normal 2010	Nouveaux abonnés : tarif du 25 octobre au 19 novembre
Abonnement junior*	CHF 450.--	CHF 350.--
Abonnement adulte*	CHF 650.--	CHF 550.--
Abonnement senior*	CHF 450.--	CHF 350.--

*Rabais non cumulable et abonnement non remboursable

Sont considérés comme nouveaux abonnés annuels, tous les habitants de Vernier ne possédant **pas d'abonnement annuel en cours de validité**, 5 mois précédant le début de la validité de l'abonnement proposé, soit depuis le **1^{er} août 2010**. Les détenteurs actuels d'abonnements mensuels peuvent sans restriction bénéficier de cette offre promotionnelle. **L'abonnement sera valable pour une année dès le 1^{er} janvier 2011 au prix de l'abonnement 2010 actuel (avant changement tarifaire du 12 décembre 2010).**

Afin de souscrire à cette offre, entre le **25 octobre** et le **19 novembre**, il vous suffit de vous présenter à la réception de la police municipale (rue du Village 38, 022 306 06 50), muni d'une pièce d'identité et d'une photo passeport. Pour rappel, les horaires sont : **de 09h à 12h et de 14h à 17h**. Ces abonnements seront ensuite à retirer à la même adresse, contre paiement, entre le **6 décembre** et le **23 décembre 2010**.

La Commune de Vernier vous encourage vivement à saisir cette offre qui contribuera également, nous en sommes convaincus, à préserver l'environnement de notre commune.

Yvan ROCHAT
Conseiller administratif
en charge de la mobilité

Commune de Vernier



Feuilleton énergétique 9/11

En collaboration avec SuisseEnergie, voici le 9^e épisode du feuilleton sur l'énergie, avec des conseils pratiques pour diminuer notre dépense énergétique. Ce mois-ci, pleins feux sur les machines à café, en lien avec l'Energyday du 30 octobre.



Choisir sa machine à café pour qu'elle vous donne de l'énergie sans trop en utiliser? Combien de café buvez-vous chaque année? Un Suisse boit en moyenne 900 tasses! Les ménages et bureaux sont équipés de 3 millions de machines à café, automates, machines à espresso et systèmes à capsules. Toutes ces machines à café utilisent autant d'électricité qu'en consomme la ville de Bienne, soit 300 millions de kilowattheures. Ces appareils consomment plus d'électricité que l'ensemble des téléviseurs!

Or, les coûts en électricité des machines à café pourraient être considérablement réduits. Environ 40 % de la consommation d'électricité d'une machine servent, en moyenne, à garder le café au chaud, en mode veille (standby). Si les consommateurs sont conséquents lors de l'achat ou du remplacement de leur machine à café et optent pour un modèle avec déclenchement automatique, la consommation de courant peut être réduite de 200 millions de kilowattheures par année. Cela correspond à une économie de 40 millions de francs. En comparaison: c'est la consommation annuelle moyenne en électricité de 60'000 ménages (soit environ les trois quarts de la ville de Lausanne ou la moitié de la ville de Genève).

Pour faire le bon choix, la Suisse a introduit l'étiquetteEnergie pour les machines à café: les machines à café modernes et efficaces qui affichent l'étiquetteEnergie de classe A consomment

environ moitié moins de courant que les modèles conventionnels. En 10 ans, une machine de qualité consomme 700 kWh, une machine standard 1'700 kWh. Les coûts en énergie d'une machine de qualité s'élèveront à frs 140.-, pour une machine standard à frs 340.-. Le choix d'un bon appareil permet d'économiser en 10 ans 60 % d'énergie (1'000 kWh) et 200 francs.

Une excellente façon de rendre le café moins amer!

Les bons gestes

La machine qui fonctionne avec du café moulu est celle qui revient le moins cher et qui produit le moins de déchets - surtout si on n'oublie pas de mettre le marc au compost.

Quelle que soit la machine, si on n'a pas l'intention de tirer rapidement un autre café, le meilleur moyen de ne pas gaspiller l'électricité est d'éteindre la machine dès que la dernière goutte de café est tombée dans la tasse.

En savoir plus

Comparatif des machines à café (expresso automatiques et en portions): www.topten.ch
Des bons conseils joliment illustrés: www.energie-environnement.ch

Samedi 30 octobre, l'energyday10 fait le point sur ces appareils.

Profitez des offres dans les commerces et participez au concours sur: www.energyday.ch

energyday10
30 octobre 2010

économiser - se faire plaisir

www.energyday.ch

Opération prévention

Parler du suicide des 15-24 ans, un sujet pointu que cinq jeunes adultes de la commune ont abordé le 9 septembre dernier avec le public du «Vernier Festival».

Le décès par suicide fait-il plus de victimes chez les hommes ou chez les femmes? Voici une question à laquelle vous avez peut-être répondu le jeudi du Jeûne Genevois sur la Place de la Mairie. En effet, cinq jeunes hommes engagés par le service de la jeunesse et de l'emploi de la commune ont tenté de sensibiliser le public du «Vernier Festival» au suicide des jeunes aux côtés de membres de l'association «Stop Suicide». Alors, si vous avez bien retenu la leçon, vous saurez que même si parmi les femmes on compte plus de tentatives de suicide, les hommes se donnent plus souvent la mort, car leurs tentatives sont plus radicales.



Mario Saliba, Stephane Tizzani, Jorge Bispo, Kévin Renaud, Mélanie Arditi et Magali Chanson (les deux personnes de «Stop Suicide»), Michael Dos Reis et Stéphanie Pédat.

Ainsi, parallèlement à une action de prévention ponctuelle sur un problème qui touche les adolescents, le service offre, par la même occasion, une expérience professionnelle rémunérée à des jeunes en recherche d'emploi ou d'une formation. Comme pour une candidature classique, les personnes motivées ont toutes été recrutées pour cette opération suite à un entretien d'embauche: «Une fois sélectionnés, les cinq candidats ont reçu une mini formation délivrée par des intervenants de «Stop Suicide», leur objectif principal étant de monter un stand de prévention», explique Stéphanie Pédat du service de la jeunesse et de l'emploi. Opération réussie puisque la tente estampillée d'une bannière «Stop Suicide» se trouvait au cœur de la fête verniolane. «Nous devons développer une action commune, explique Kevin, 21 ans et volontaire de l'opération. Nous avons donc installé

sur notre stand une grande fresque où les festivaliers sont venus apposer leurs empreintes de main sur les lettres «Stop Suicide».

Pour les participants, il était important d'informer le quidam sur le suicide des 15-24 ans parce que beaucoup méconnaissent le sujet, alors qu'il est l'une des premières causes de mortalité chez les jeunes. Du haut de ses 17 ans, Mario, un des volontaires engagés par la municipalité, ne présente aucune gêne à parler de son vécu: «Je suis devenu suicidaire après avoir subi une agression sexuelle à huit ans, révèle-t-il. Cela me tenait à cœur de faire de la prévention», précise-t-il. Si pour Mario c'est la voie spirituelle qui l'a aidé à sortir de huit années de dépression, l'adolescent, rêvant de devenir créateur de mode, répond de manière très sensée lorsqu'on lui demande ses conseils en la matière:

«Premièrement, il faut en discuter avec ses parents, si l'état des relations le permet. On peut aussi en parler à des amis vraiment proches ou se tourner vers une association comme «Stop Suicide». Ensuite, il faut s'occuper, car c'est le meilleur moyen de ne pas tomber en dépression. Finalement, il reste l'aide professionnelle.»

Le suicide peut donc se prévenir. Il s'agit d'un sujet délicat mais pas tabou, comme l'ont appris ces cinq garçons grâce à la formation de «Stop Suicide». Structure relais, l'association, qui vient de souffler ses dix bougies, a pour mission d'informer sur les possibilités d'aide. Une démarche active de prévention que l'on a pu suivre dans l'espace public de Vernier, paré de cent affiches de la dernière campagne de prévention.

Sofia Droz/TLC-ATC.com

Travaux et mobilité

Semaine de la mobilité à Vernier

A l'occasion de la semaine de la mobilité 2010 (du 16 au 22 septembre), divers événements et manifestations en faveur de la mobilité douce ont eu lieu dans le canton de Genève. La Ville de Vernier a également participé à la fête en organisant deux événements le jeudi 16 septembre.

Le premier avait pour thème la visibilité des cyclistes de nuit. Afin de sensibiliser les adeptes du vélo aux dangers de la conduite de nuit, une quarantaine de kits lumières ont été distribués devant la mairie de Vernier à celles et ceux qui s'y sont rendus avec leur vélo. Au stand, tenu par la section verniolane de ProVélo, les visiteurs pouvaient également profiter de conseils, de documentations ainsi que d'autocollants réfléchissants afin de rendre leurs déplacements cyclables plus sûrs et agréables.

Pour terminer la journée de manière



Départ pour une balade au rythme de contes effrayants.

ludique, dix-sept cyclistes ont pris part au « vélo tour ». Equipés de leurs lumières, ces amoureux de la petite reine ont parcourus la commune en

quatre étapes rythmées par des contes effrayants narrés par Florence Henry, guide professionnelle.

Changement du revêtement de la rue du Village

Au cœur de la rue du Village trône une belle fontaine symbolisant le territoire communal. Autour de cette fontaine, se trouvaient jusqu'à il y a quelques semaines des plaques de granit ainsi qu'un revêtement de cailloux cimentés qui, il y a une quinzaine d'années, conféraient par leur bon état un certain charme à ce tronçon. Matteo Greco, responsable de la voirie et des travaux d'entretien explique : «Malheureusement, ces plaques et le revêtement en cailloux étaient sans cesse brisés et au-delà du manque d'esthétique généré par toutes ces plaques cassées et rapiécées au fur et à mesure, ces trous représentaient un réel danger pour les cyclistes, les piétons et les véhicules.»

Les autorités ont dès lors décidé de recouvrir cette zone d'un enrobé bitumeux uniforme, moins authentique sans

doute mais plus facile d'entretien et permettant surtout de sécuriser cette zone 20.



La rue du Village avant les travaux.

«Une étude globale sera menée dès l'an prochain sur la rue du Village pour définir un aménagement global et une solution de revêtement différente pourrait alors émerger.» souligne Thierry Apothéloz, Maire et Conseiller administratif.

Cérémonie des nouveaux citoyens

Les autorités ont accueilli les nouveaux citoyens de notre commune par naturalisation lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 30 septembre dernier à la Mairie de Vernier.

Cinquante familles, représentant plus de 150 personnes, avaient répondu présentes à l'invitation.

Après les discours de bienvenue de Monsieur le Maire Thierry Apothéloz et de Monsieur le Président du Conseil municipal Yves Magnin, et quelques explications sur le fonctionnement de l'entité communale, les invités ont eu la possibilité de visiter la mairie, notamment la salle du Conseil municipal, la salle du Conseil administratif et la salle des mariages.

La réception qui a suivi a permis aux citoyens de faire plus ample connaissance avec les Conseillers administratifs et municipaux présents dans une chaleureuse ambiance. Chaque famille est repartie avec une brochure explicative des institutions politiques suisses et deux livres sur l'histoire de Vernier afin de parfaire ses connaissances sur sa commune d'adoption.



Monsieur Thierry Apothéloz, Maire et Messieurs Yvan Rochat et Thierry Cerutti, Conseillers administratifs (de gauche à droite).



Monsieur Yves Magnin, Président du Conseil municipal, accueille un jeune «nouveau citoyen».



Plus de photos sur www.vernier.ch/photos



Novembre à Chauvet-Lullin : un automne culturel riche

Au programme de huit dates (en novembre et une en décembre) proposées par le service de la culture de Vernier à Chauvet-Lullin : de la musique, de la poésie, de l'art et des coutumes.

ÉVÉNEMENTS CULTURELS À LA MAISON CHAUVET-LULLIN

Avant-première du prochain album d'Hyren en acoustique

Vendredi 12 novembre à 20h30 et vendredi 10 décembre à 20h30, entrée libre.

Hyren, auteur compositeur interprète autodidacte, est un chanteur pop-folk originaire de Vernier (habitant du Lignon – voir Actualités Vernier de juillet 2010). Il y a quelques mois, il y a rencontré Florent 144 à l'occasion d'un festival de musique à Agen, dans le sud de la France. Ce jeune français auteur

compositeur et pianiste, également autodidacte, est originaire de Lyon.

Leurs univers, assez différents à la base, ont réussi à cohabiter en harmonie pour interpréter les chansons de Hyren en live. Le nouvel album du chanteur, «Mirage au féminin», a reçu

une grande participation de Florent 144. Sa sortie est prévue prochainement, avec un titre du pianiste en bonus track.

Venez découvrir ces chansons interprétées à la guitare et au piano par Hyren et Florent 144.

Hyren



© Athos99

Florent 144



**Maison Chauvet-Lullin
Rue du Village 57
1214 Vernier**

**Accès : Bus 6, 19, 28, 54
Arrêt Vernier-Village;
Parking de l'école des
Ranches**

**Informations :
Service de la culture,
tél. 022 306 07 80**

ÉVÉNEMENTS CULTURELS À LA MAISON CHAUVET-LULLIN

Mois de la culture japonaise : ikebana, cérémonie du thé et origami

Du 19 au 21 novembre 2010: ve 10h-20h, sa 10h-18h, di 10h-17h, entrée libre.

D'octobre à décembre de très nombreux événements sont organisés dans le canton autour de la culture japonaise (info complète sur <http://www.geneve.ch.emb-japan.go.jp/>)

Ikebana

Vernier accueillera pour sa part une exposition d'art floral japonais, connu sous le nom d'ikebana. L'ikebana, littéralement l'art de faire vivre les fleurs, est un art floral japonais traditionnel. Il remonte à plusieurs siècles dans l'histoire du développement culturel du Japon, mais vit encore aujourd'hui, non seulement comme une tradition honorée par le temps, mais aussi comme un élément essentiel du monde moderne de l'art.

Amoureux de la nature, les ikebanistes sont sensibles aux changements des plantes au fil des saisons. Une branche avec des feuilles, avec des boutons, une branche fleurie, avec des petits fruits ou encore une branche toute simple inspirent le cycle de la vie. Cette beauté sensible et éphémère est la base de l'ikebana. La seule règle de cet art est d'être à l'écoute

des plantes et mettre en valeur leur charme et leur grâce.

Origami

L'origami, art du papier plié, est un autre art millénaire qui sera présenté à Vernier. Il fut d'abord un agréable loisir à la cour de l'empereur du Japon puis, au fil des siècles, il se répandit dans tout le pays. Activité populaire toujours vivante et très aimée par les petits comme par les grands, l'origami est devenu maintenant un art international. Chacun peut construire, sans aucun autre accessoire que des papiers, des figures artistiques d'animaux, de masques, de fleurs et des applications pratiques: mobiles pour chambres d'enfants, élégants bouquets de fleurs décorations diverses... L'origami demande un peu de concentration et d'imagination et permet d'exercer l'agilité des doigts.

Cérémonie du thé

Plusieurs cérémonies du thé seront aussi proposées à la Maison Chauvet-Lullin. La cérémonie du thé japonaise, ou «la voie du thé», utilisant le thé en

poudre «matcha», dont l'origine est chinoise, a été rapportée au Japon au 12^{ème} siècle par les moines japonais qui s'étaient rendus en Chine pour étudier le Bouddhisme. Cet art s'est beaucoup raffiné et fut largement adopté dans la vie des Samurai du 16^{ème} siècle.



Cette cérémonie simple souligne combien il est précieux de partager avec les participants un bol de thé dans une atmosphère paisible qui ne se crée pas si facilement.

Organisation : Elsbeth von Siebenthal et Ariane Poussière ; responsables : Elsbeth von Siebenthal, Ariane Poussière et Merren Tardivel, Ikebana Sogetsu/Yumiko Shimada et Mai Shimada, Ikebana Ikenobo/Hiromi Yamada, Cérémonie du Thé/Yuko Nakajima Perrin, Origami.



Démonstrations:

Vendredi	14h30	Ikebana Ikenobo et Sogetsu
Samedi	11h	Ikebana Sogetsu
	11h30	Origami
	14h	Cérémonie du thé
	15h	Ikebana Ikenobo
Dimanche	16h	Cérémonie du thé
	11h	Ikebana Ikenobo
	12h	Cérémonie du thé
	14h30	Ikebana Sogetsu
	15h	Origami

ÉVÉNEMENTS CULTURELS À LA MAISON CHAUVET-LULLIN

Voyage au cœur de l'âme espagnole

Vendredi 26 et Samedi 27 novembre à 20h30, Dimanche 28 à 17h, entrée libre, réservation obligatoire auprès du service de la culture, tél. 022 306 07 80.

Un voyage à travers la musique et la poésie. Une voix, une guitare, un piano, interprétant les plus belles mélodies populaires de différentes régions d'Espagne.

La musique alliée à des moments de poésie avec celui qui a marqué l'Espagne: Federico Garcia-Lorca, compositeur, poète, peintre. «Toutes les choses ont leur mystère, et la poésie, c'est le mystère de toutes les choses.» Mais également avec Antonio Machado,

poète espagnol, l'une des figures du mouvement littéraire espagnol connu sous le nom de «Génération de 98», qui mélange la rêverie mélancolique et raffinée à l'inspiration terrienne.

D'autres grands compositeurs classiques seront au programme tels que: Joaquin Turina, Isaac Albéniz, Federico Mompou (compositeur catalan, surnommé «le poète du piano grave et sobre», Mompou était néanmoins capable comme Chopin et Debussy de

trouvailles mélodiques inoubliables), Joaquin Rodrigo, Graciano Tarrago (grand maître de la guitare) et d'autres.

Un voyage plein de charme et d'émotions où le public découvrira les richesses de la culture espagnole.

Maria-Angeles Cuevas, piano voix; Alessio Nebiolo, Guitare et Elidan Arzoni, récitant.

Maria-Angeles Cuevas, piano et voix.



Alessio Nebiolo, guitare.



Elidan Arzoni, récitant.



Maison Chauvet-Lullin - Rue du Village 57 - 1214 Vernier

Accès : Bus 6, 19, 28, 54 Arrêt Vernier-Village

Parking de l'école des Ranches

Informations : service de la culture, tél. 022 306 07 80

Rencontres Cafés-Croissants



A Châtelaine-Balexert

**Mercredi
24 novembre
de 9h à 10h30 au
Centre de quartier de
Balexert,
31 avenue de Crozet,
1219 Châtelaine**

«Diabète et qualité de vie : comment les concilier? Venez nombreux poser vos questions... »

Ces rencontres s'adressent aux habitant-e-s de Vernier de plus de 50 ans et sont organisées par le service de l'action sociale et des solidarités, le CAD (Centre d'animation pour retraités) et le Groupe de préparation des Rencontres Cafés-Croissants de Vernier Village, de Châtelaine-Balexert et des Avanchets. Tél. : 022 306 06 70

Atelier de cuisine en famille

Venez confectionner des biscuits en famille.



**Le samedi 13 novembre 2010
entre 9h30 et 12h30**

à l'EVE Bourquin

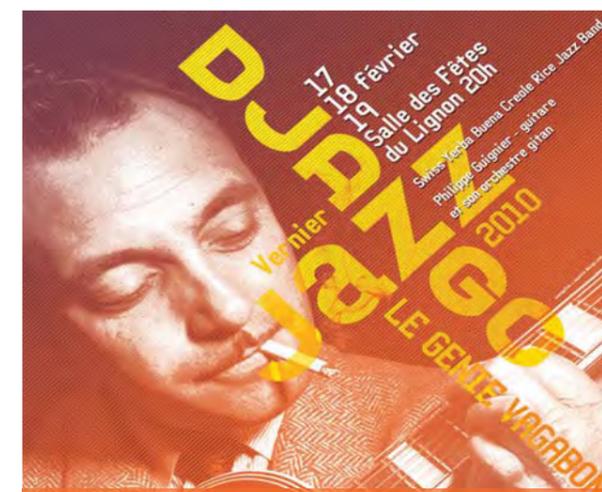
Avenue de Châtelaine 68

1219 Châtelaine

Bus n° 6, 19 et 51 - arrêt Henri-Golay

Cet atelier, est destiné aux enfants de 2 à 5 ans accompagnés d'un adulte.

Une participation financière est obligatoire, une cagnotte sera prévue à cet effet.



Le CD de l'enregistrement du Vernier Jazz festival de février 2010 est maintenant en vente à la réception de la mairie, rue du Village 9, 1214 Vernier ou sur le e-shop:

www.vernier.ch/eshop

Vous y trouverez également toutes les publications éditées par la commune de Vernier.

L'Heure du conte pour enfants dès 6 ans - gratuit -

par Florence Henry

Les mercredis à 14h30

à la Bibliothèque des Avanchets

21, Grand-Bay (centre commercial), tél. 022 306 07 96

3 novembre
10 novembre
17 novembre

24 novembre
1^{er} décembre
8 décembre
15 décembre



Tram 14, 16:
arrêt Avanchet
Bus 9:
arrêt Avanchet Centre
Bus 10:
arrêt Floraliés

blog: flo-new.over-blog.com

Rendez-vous... contes pour tout public dès 6 ans - gratuit -

avec Claude Fissé

Les mercredis à 14h

à la Bibliothèque de Vernier

57, rue du Village, tél. 022 341 04 91

3 novembre
24 novembre
8 décembre



ill. de l'album « Bili-Bili », Chen Chih-Yuan

Bus 6, 19, 28, 52:
arrêt Vernier-
Village

Horaires d'ouverture des bibliothèque pendant les vacances d'octobre

du samedi 23 octobre au 31 octobre :

Avanchets : lundi 15h00-18h30

Vernier : mardi 16h-20h

Châtelaine : jeudi 16h-20h

www.vernier.ch/biblio

La nuit du conte pour adultes et enfants dès 9 ans

- gratuit -

à la Bibliothèque de Vernier

57, rue du Village, 1214 Vernier, tél. 022 341 04 91

par Claude Fissé

Judi 11 novembre à 18 heures

Dans la forêt des contes - De question en question...



ill. de Nick Sharratt

En cette année de la biodiversité, dans vos bibliothèques...

No impact man, de Colin Beavan

Peut-on sauver la planète sans rendre dingue sa famille ? C'est le pari qui est relaté dans cette histoire vraie : Colin Beavan a décidé, pendant un an, de changer complètement son mode de vie consumériste ainsi que celui de toute sa famille, au profit d'une vie plus respectueuse de l'environnement. Limiter l'électricité, générer le minimum de déchets, bannir l'électroménager, se nourrir de produits bio et locaux, le tout en restant vivre à Manhattan.

Entre crises de nerfs et crises de rires, cette expérience leur a légué une nouvelle philosophie de vie.



Le guide du jardin bio, de Jean-Paul Thorez et Brigitte Lapouge-Déjean (Ed. Terre vivante)

Découvrez comment désherber et contrôler les ravageurs et les maladies des plantes sans pesticides, choisir les bonnes associations, faire son compost. Toutes les notions essentielles et les techniques de base du jardinage biologique à l'aide de fiches techniques, calendrier des travaux, etc.



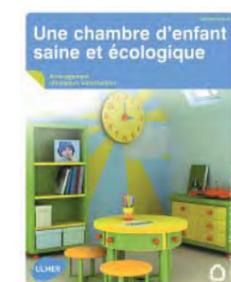
La cosmétique bio, de D.-J. Sayous et Julie Chevallier

Ce guide donne des informations documentées et des conseils pratiques pour choisir, utiliser et fabriquer des produits bio. Après avoir retracé l'histoire de la cosmétique, il fait le point sur ses enjeux, tant médicaux qu'environnementaux. Il décrit ensuite les ingrédients de la cosmétique bio, leurs noms et les recettes de base à réaliser chez soi.



Une chambre d'enfant saine et écologique, de Corinne Bullat

Ce livre indique toutes les solutions pour éviter les pollutions indésirables dans la chambre d'un enfant, utilisant des techniques et matériaux sains et respectueux de la nature : rénovation, construction, décoration, aménagement... Un chapitre spécial est consacré aux chambres pour enfants allergiques.



Je fabrique mes produits ménagers, et mon shampoing, mon savon... de Laëticia Royant (Ed. Terre vivante)

Les Courants fourbes du lac Tai, roman de Qiu Xialong

Eteindre son téléphone portable, flâner en touriste. Voilà à quoi rêve l'inspecteur principal Chen. La semaine de vacances qu'on lui offre dans une luxueuse résidence au bord du lac Tai arrive à point nommé. Mais ce décor de rêve cache une triste réalité. Les eaux du lac, autrefois renommées pour leur pureté, sont désormais recouvertes d'algues, car les usines de la région y déversent leurs déchets toxiques. Et lorsque le directeur de la plus importante d'entre elles est assassiné, la fin des vacances sonne pour l'inspecteur...





La crise du logement profite aux squatters d'Aïre

Un groupe de squatters occupe depuis 2004 un terrain industriel à Vernier, terrain qui appartient à la Ville de Genève, qui s'était engagée à l'évacuation du lieu au plus tard en juin 2009. Cet engagement n'ayant pas été tenu, **le groupe UDC a proposé en juin 2010 que le Conseil Administratif sollicite l'intervention du Conseiller d'Etat Mark Muller, pour mettre un terme à cette situation illégale.**

Sans surprise, la proposition UDC a été largement refusée par **la gauche, pour qui le confort de quelques électeurs passe avant le respect des lois.**

Le groupe UDC a donc écrit directement au **Conseiller d'Etat, qui n'a pas tardé à répondre le 17 août 2010**, en nous informant de sa «**demande à ses services d'intervenir auprès de la Ville de Genève**, pour qu'elle mette en application, l'article 5 alinéas 4 et 5 de la convention, à savoir, la restitution des lieux propres et débarrassés de

tout équipement particulier et ceci dans l'état initial et sur simple réquisition».

Sortie de sa torpeur estivale, la Ville nous a avisé le 22 septembre 2010, que la situation était insatisfaisante mais **«qu'aucune solution de relogement n'a été trouvée à ce jour. Considérant la crise du logement et le fait qu'il n'existe pas, à notre connaissance, de projet de développement relatif à cette parcelle, la Ville de Genève estime qu'une restitution des lieux, si elle est nécessaire, n'est pas urgente.»**

Citoyens en quête de logement, n'attendez plus et **adressez-vous directement aux magistrats de la Ville, SALERNO, TORNARE et PAGANI. Invoquez vous aussi la crise du logement pour vous loger gratuitement et illégalement pendant des années. A l'évidence, ça marche !**

Ruth H. Kaelin, pour le groupe UDC

Christoph Blocher débattira à Genève sur le renvoi des criminels étrangers

L'ancien Conseiller fédéral UDC affrontera à Genève le Conseiller national et président du PLR Fulvio Pelli dans le cadre de la campagne qui verra s'affronter **l'initiative UDC pour le renvoi des criminels étrangers** au contre-projet issu du PLR. Les mérites propres de l'expulsion et de l'intégration des criminels seront comparés en public au cours d'un débat **le 2 novembre à 19h30, Uni Dufour, salle U600**, à l'invitation de l'UDC Genève.

Le thème du renvoi des criminels concerne au premier chef les Genevois en butte à un Conseil d'Etat qui s'obstine à refuser d'appliquer le droit fédéral. En remettant les délinquants à la rue, quand elles daignent les faire arrêter, **les autorités genevoises ont contribué quotidiennement et pendant des années à la nécessité d'inscrire aujourd'hui dans la Constitution une obligation faite aux juges et à l'administration d'expulser du territoire les auteurs de crimes graves.** L'ouverture des frontières a milité dans le même sens.

L'annonce par Mesdames RoCHAT et Bonfanti, qui s'attribuent une prétendue baisse de 5% du nombre des vols commis en Ville de Genève, s'inscrit dans la continuation de cette politique en trompe l'œil.

En fait, les victimes de vols à la tire et de cambriolages quotidiens désespèrent de leurs autorités au point de renoncer de plus en plus souvent à leur signaler les méfaits dont ils sont les victimes. Il suffit d'appeler le 117 de nuit pour constater que la population genevoise est livrée sans défense sérieuse au bon vouloir des criminels.

Réunissant deux avis autorisés sur ces questions, le débat du 2 novembre sur le renvoi des criminels étrangers promet d'être passionnant.

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



MUNICIPALES 2011 DE L'AMBITION !

Un Conseiller administratif dépose plainte contre un quart du Municipal !

Le 11 août 2010, le Conseiller administratif Thierry Cerutti a déposé une plainte pour violation du secret de fonction à l'encontre de neuf Conseillers municipaux, quatre socialistes, trois libéraux et deux verts.

Thierry Cerutti a engagé cette action judiciaire seul, sans en informer préalablement les deux autres membres de l'exécutif, mais son courrier au Procureur général porte l'en-tête de la commune et il élit domicile à la mairie.

Où sont les valeurs d'écoute, de dialogue et de respect, prônées par le MCG, que Thierry Cerutti prétend porter à la Mairie ?

Dans cette affaire, montée de toute pièce dans un but électoraliste, Thierry Cerutti démontre une fois de plus qu'il ne respecte pas les Municipaux, qu'il n'accepte pas les règles de la démocratie et que, lorsqu'il est incapable d'affronter loyalement le débat politique, il déplace alors ce dernier sur le terrain judiciaire.

En déposant une plainte pénale contre un quart

du Conseil municipal, il manifeste son mépris pour les institutions et se moque des électrices et des électeurs qui ont démocratiquement choisi les représentants des partis visés.

Un magistrat responsable ne doit-il pas être plus qu'un chef de clan ?

Cette manœuvre de Thierry Cerutti est également une tentative maladroite de masquer la vacuité de ses idées politiques et la pauvreté de son bilan à la Mairie. Il montre ainsi son vrai visage, celui d'un homme qui agit comme chef de clan et non comme magistrat communal.

Les neuf Conseillers municipaux visés par la plainte sont plus motivés que jamais à poursuivre leur mandat politique pour le bien de la commune. **Ils aborderont la campagne des municipales avec détermination, pour défendre les valeurs démocratiques.**

Pierre Ronget, André Faggioni et Michel Henchoz

Evénement: Isabel RoCHAT au Lignon pour parler de la sécurité



Quelle sécurité dans les communes suburbaines ?

Le parti libéral de Vernier vous invite à une conférence-débat, avec la participation de Madame Isabel RoCHAT, Conseillère d'Etat.

Mardi 9 novembre 2010, à 20h30, Salle des Fêtes du Lignon.

Entrée libre, apéritif offert à l'issue de la conférence.

Rejoignez un parti qui croit à une société où l'homme est libre, responsable, solidaire et tolérant. Association libérale de Vernier, case postale 374, 1219 Châtelineau

www.liberal-vernier.com
e-mail : liberal-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER





Comment perdre son temps et celui des autres

Un budget pourtant généreux

Dans son budget 2010, le Conseil municipal a attribué en gros 6,4 millions aux **sports**, dont 280'000 francs de subventions, et 3,6 millions à la **culture**, dont 99'000 francs de subventions. Sont compris dans ces chiffres deux fois 10'000 francs de subventions extraordinaires. Les **subventions extraordinaires** permettent aux conseillers administratifs de répondre à quelques demandes imprévues en cours d'année. Une cassette, en quelque sorte.

Avant même d'avoir dépensé les subventions extraordinaires qui lui avaient été accordées, M. Cerruti demandait qu'on les augmente: il voulait huit fois plus pour les sports et deux fois plus pour la culture!

Les conseillers municipaux verts, socialistes, libéraux PDC et UDC ont hésité à le suivre, le budget ayant été voté. M. Cerutti a alors **cherché à les intimider!** Si on refusait sa demande, il allait envoyer des courriers aux associations demandeuses précisant qui était méchant (à peu près tout le monde) et qui était gentil (le MCG). Mal lui en a pris: cela a entièrement bloqué la discussion!

Une tactique grosse comme nos citernes

La tactique suivie par M. Cerutti est simple: promettre sans trop tenir compte des réalités ou des procédures. Si ça marche, il peut s'en attribuer le mérite; si ça ne marche pas, c'est la faute des autres! Ceux qui ne connaissent pas

le fonctionnement de la commune (malheureusement le grand nombre) tombent facilement dans le panneau! C'est ce qu'on appelle de l'**électorisme** et cela n'a rien à voir avec la gestion responsable de la Commune.

Curieux de savoir si M. Cerutti avait donné suite à ses menaces, des conseillers municipaux lui ont demandé la copie des lettres envoyées par ses soins aux associations dont les demandes n'avaient pas pu être retenues. Ce qu'il a d'abord refusé. Puis, la loi l'y obligeant, il a bien dû se soumettre. Le contenu de ces courriers est édifiant: des propos **essentiellement électoralistes**, sur papier à en-tête de la commune! Embarrassant! Ecoeurant!

Pour détourner l'attention, M. Cerutti a tenté d'**allumer un contre-feu** en déposant plainte contre les conseillers municipaux qui avaient révélé sa tentative d'intimidation... C'est gros!

M. Cerutti est gendarme à Genève, député au Grand Conseil et conseiller administratif à Vernier. Avec toutes ces responsabilités, comment diable trouve-t-il le temps de concocter une plainte contre un quart du Conseil municipal? N'étant ni son employeur, ni de ses électeurs, nous laissons la question en suspens...

En revanche, disons-le: nous sommes **furieux** du temps que nous coûte cette affaire. Du temps purement et simplement perdu! On est aux antipodes de l'esprit dans lequel notre Commune devrait travailler.

Leyla Ahmari, Jean-Bernard Billeter

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Mouvement Citoyens Genevois - Case postale 691 – 1214 VERNIER

Remettons les pendules à l'heure !

Nous vous l'avions promis en 2007. Depuis les élections municipales notre groupe n'a pas cessé de vous tenir informés et de défendre vos intérêts. Nous poursuivrons cette politique participative et de proximité : **à votre écoute pour Agir !**

Emplois à Vernier : Priorité aux résidents verniolans

Dans le cadre de la promotion économique de notre commune, notre magistrat Thierry Cerutti n'a pas cessé de multiplier les rendez-vous avec les entreprises établies sur notre commune afin que ces dernières engagent prioritairement les habitants de Vernier. En effet, il serait temps de se rappeler que la Ville de Vernier détient le triste record du taux de chômage le plus élevé de notre canton. Au vu de cette situation catastrophique pour nos propres résidents, nous n'avons plus le temps de faire de l'angélisme comme le pratiquent aisément d'autres partis. C'est la raison pour laquelle, après IKEA, M. Thierry Cerutti a organisé une séance de travail avec le directeur de GLOBUS (entreprise fraîchement agrandie dans l'enceinte du centre commercial de Balexert), ainsi qu'avec le directeur et la vice-présidente des commerçants dudit centre. Notre magistrat a redoublé d'énergie pour développer et mettre en place une vraie synergie avec les entreprises présentes sur notre commune. Nous resterons fidèles à notre devise: «**Unis dans l'Action**».



Nos enfants ont-ils des jeux utilisables sur certaines places qui leurs sont réservées ?

Suite à plusieurs interpellations de parents domiciliés dans les différentes régions de notre commune, **le MCG a déposé** une motion afin d'apporter certaines **améliorations sécuritaires sur les places de jeux**. En effet, dans certains cas, bien que l'âge prescrit soit respecté, les parents, grands-parents et accompagnants ont eu des soucis lors de l'utilisation de ces jeux par leurs enfants. **Les autres groupes politiques, socialistes en tête**, ont tout bonnement **rejeté** la proposition du MCG, laquelle demandait de pouvoir étudier des alternatives afin **de protéger et garantir une sécurité à nos enfants**. Il a été répondu, notamment par le magistrat socialiste qu'ils ne pouvaient en aucun cas être modifiés, car ils répondaient à une mise à niveau aux normes de sécurité européennes. Magnifique ! Nos enfants ne risquent plus d'avoir une écharde plantée dans leurs doigts et les parents responsables apprécieront cette prise de position irresponsable.

Une politique dynamique et efficace en faveur des seniors et des aînés à Vernier

Lors de l'avant-dernier Conseil municipal, le MCG a déposé un texte afin que l'administration offre une information et une formation à nos seniors et à nos aînés sur la thématique de la sécurité. Nous avons déploré à juste titre que le magistrat socialiste ne s'est pas préoccupé de cette catégorie de la population pendant toutes ces dernières années. Nous sommes heureux d'apprendre que le Conseil administratif a prévu dans le budget 2011 une certaine somme afin de répondre à la demande du MCG et d'apporter un réel soutien à nos seniors et à nos aînés. (Que les mauvais esprits n'aillent pas imaginer que ce dernier va enfin faire quelque chose en vue des élections 2011 qui s'approchent...). **Le MCG défendra toujours les acquis de nos seniors et de nos aînés.**

Politique de Sécurité Pour Tous – Une sécurité responsable

La sécurité et son concept nous concernent toutes et tous. Nous allons prendre cet important sujet à bras le corps et proposer toutes une série de mesures, notamment au niveau préventif et de proximité afin de garantir une sécurité responsable et non pas idéologique ou dogmatique comme le propose le duo rose-vert.

Notre ligne restera toujours la même : **Ecoute, Dialogue et Respect !**
Notre Conseiller administratif Thierry Cerutti est à votre écoute au 078/601.04.70
Le MCG est à votre disposition pour vos questions à l'adresse mail : mcg-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER





Amnistie fiscale : une nouvelle prime aux fraudeurs...

Jusqu'en décembre 2009, un fraudeur se dénonçant devait s'acquitter d'une amende équivalente à 20% du montant soustrait. Il payait en plus ses impôts sur la somme soustraite sur dix ans.

Votée par la droite bourgeoise et l'UDC, une amnistie fiscale est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010 au niveau fédéral qui abolit les amendes et les poursuites pénales. Elle prévoit également des incitations possibles sur le plan cantonal.

La même droite et l'UDC soutenue par le MCG au niveau cantonal ont déposé un projet de loi prévoyant un rabais supplémentaire aux contribuables qui se dénonceraient à l'Etat. Ces contribuables indécents verraient ainsi leur **rappel d'impôts réduit de 70% !!!**

Il s'agit là d'une véritable prime aux fraudeurs ! Un affront supplémentaire fait aux travailleurs qui ne peuvent échapper à l'impôt et aux taxes en ayant des comptes et des biens «Offshore»!

Avec maintenant l'amnistie cantonale, les fraudeurs sont mieux traités que les bons contribuables.

C'est proprement scandaleux et une véritable gifle supplémentaire aux citoyennes et citoyens de ce canton qui doivent se serrer la ceinture pour terminer leur fin de mois, les chômeurs, les familles, les retraités notamment.

Ces mêmes partis, certains se disant «défendeurs du peuple», n'hésitent pas pourtant à couper dans les budgets de la santé, l'enseignement, les crèches, les assurances maladies, chômage, l'AVS/AI, la sécurité... ».

Quel parti vous défend contre les cadeaux fiscaux et l'impunité faits aux multimillionnaires ?

Les SOCIALISTES qui d'autre ????



Association de Vernier

Case postale 721
1214 Vernier
www.pdc-vernier.ch

ROUTE DU BOIS DES FRÈRES, ENFIN UNE PISTE CYCLABLE !?!

Bien qu'étant un axe important menant de la Ville à la cité du Lignon, à la presqu'île d'Aïre et au cycle du Renard, la partie de la route d'Aïre sise sur notre Commune est dépourvue de piste cyclable et de passages pour piétons protégeant réellement ceux-ci.

La création d'une piste cyclable fut pourtant régulièrement évoquée depuis quelque 10 ans.

Les services de l'Etat y opposèrent tout aussi assidûment – la dernière fois en mars 2010 – la difficulté et les coûts engendrés par le déplacement des lignes des TPG comme autant d'obstacles infranchissables.

Les travaux menés sur la route d'Aïre ont depuis de longs mois démontré exactement le contraire.

La faisabilité d'une piste cyclable, même en site protégé, est démontrée par les faits, un peu la preuve par l'absurde ! Que de temps perdu.

Le PDC a saisi le taureau par les cornes et a déposé le 30 août une motion visant la création d'une piste cyclable et de passages sécurisés. Elle a été acceptée à l'unanimité par le Conseil municipal.

Il reste à patienter sur les remarques des services de l'Etat, voire à combattre les résistances passivistes.

LE PDC A FAIT LA FÊTE AVEC VOUS LE 18 SEPTEMBRE 2010

Un vrai bonheur, nous avons aimé.

Vous fûtes nombreux, de tous bords, et la qualité de votre amitié nous a touchés.

Décidemment avec le PDC, politique, convivialité, bonne humeur et humour se conjuguent parfaitement bien, même tard le soir.

Certains devraient en tirer quelques enseignements constructifs.

A l'année prochaine !

IKEA, BIENVENUE !

Le marasme que d'aucuns nous prédisaient avec force conviction n'a pas eu lieu. Tant mieux !

Le Conseil administratif n'a pas su négocier les frais de dépollution en CHF 800'000.-. Dommage, nous les paierons ! Il aurait été plus sain de focaliser les énergies sur cet élément en particulier que sur d'autres détails relevant plus du dogme que d'une importance capitale.

Toutes les dernières actualités, notre programme 2009-2013, notre agenda et pour adhérer sont sur:
www.ps-vernier.ch et sur FACEBOOK
Parti Socialiste de Vernier

p.a. Martin Carnino, Président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE - Email: socialiste-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER

Yves Magnin
Conseiller municipal
magnin@etude2rotisserie.ch

Michel Beux
Conseiller municipal
michel.beux@vernier.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Quand l'Emmenthal deviendra Gruyère, il sera trop tard...

Concernant les déclassements de terrains en cours pour implanter des zones industrielles et/ou artisanales autour du village de Vernier, une étude attentive des plans met en lumière une tendance qui devrait inquiéter tout habitant, propriétaire de terrain ou non...

En effet, on peut analyser ce qui est en train de se passer à la lumière de la pratique en matière de fouilles archéologiques où, à partir de quelques traces de murs, on arrive à déterminer l'emprise d'un bâtiment au sol.

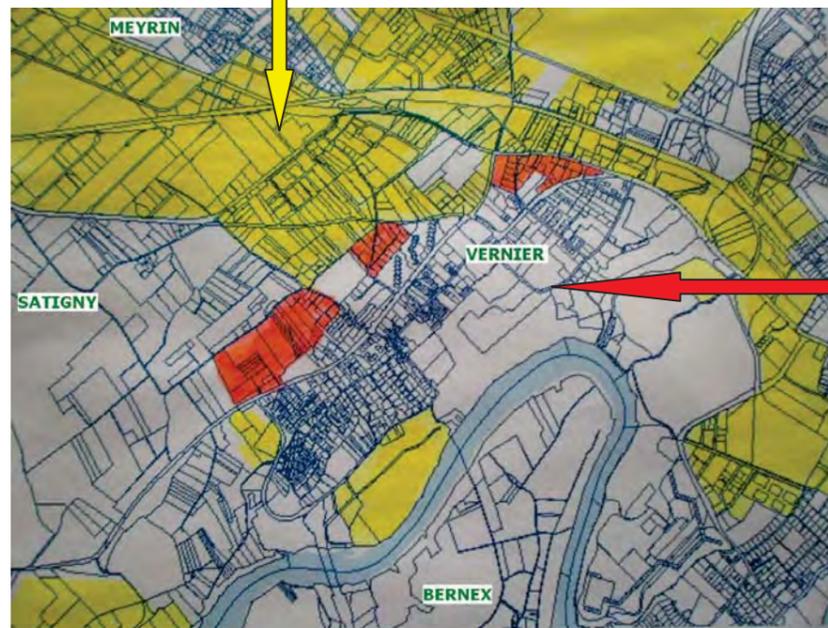
Dans le cas de Vernier, l'étude de la disposition sur la carte des terrains

déjà déclassés et des terrains en voie de déclasserement laisse entrevoir que tout le périmètre situé au nord de la route de Vernier, puis de la route de Peney est prévu en zone industrielle/artisanales, la zone industrielle s'étend dangereusement sur Satigny et finira par nous encercler. Cette situation étouffera le village de Vernier, ses belles maisons du XVIII^{ème} siècle et rendra une vie conviviale difficile en amenant aux portes du village et des écoles, un trafic encore plus intense de voitures, de camions et, donc, une augmentation du danger, du bruit et de la pollution.

L'état travaille sérieusement à ce projet: il vient d'acheter (FAO, 27.8.2010) deux grandes parcelles (n° 2932 et 2934) soit 42675 m² au cœur du périmètre «Crotte-au-Loup» en voie de déclasserement.

Pour l'instant, les zones encore non déclassées sont comme des trous dans un Emmenthal. Si vous habitez actuellement dans l'un de ces «trous», ne pensez pas que les déclassements ne vous concernent pas: demain, une fois les trous bouchés, vous serez dans un Gruyère AOP (à occlusion programmée) !

ZONES INDUSTRIELLES EXISTANTES



3 DÉCLASSEMENTS

3 DE PLUS

3 DE TROP

ASSOCIATION DE DÉFENSE DES PROPRIÉTAIRES DE LA ZONE «MONTFLEURY» «CROTTE-AU-LOUP» «DU SIGNAL»

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER

9^{ème} championnat de corde à sauter aux Avanchets

Le samedi 2 octobre 2010, plus d'une soixantaine d'enfants se sont retrouvés, sous un soleil resplendissant devant le Centre commercial des Avanchets. Cette année, c'est "Quartier Libre Avanchets", chapeauté par l'Association Contact Avanchets, qui a organisé, ce neuvième championnat de corde à sauter. Deux records ont été battus. Voici les meilleurs résultats :

Petite corde endurance : (maximum de sauts sans arrêt)

Catégorie d'âge: 6-8 ans	
1 ^{ère}	Ismajli, Elma 66 sauts
2 ^e	Wasmer, Jennifer 57 sauts
3 ^e	Hasani, Anita 27 sauts

Catégorie d'âge: 8-13 ans	
1 ^{ère}	Redzepe Arta 904 sauts
(Nouveau record)	
2 ^e	Beqiri, Ardiana 721 sauts
3 ^e	Beqiri, Anila 450 sauts

Petite corde rapidité (maximum de sauts en 1 min.)

Catégorie d'âge: 6-8 ans	
1 ^{ère}	Ismajli, Elma 109 sauts
2 ^e	Hasani, Anita 7 sauts
3 ^e	Wasmer, Jennifer 60 sauts

Catégorie d'âge: 8-13 ans	
1 ^{ère}	Hasani, Antigona 241 sauts
(Nouveau record)	
2 ^e	Demiri Magdalena 155 sauts
3 ^e	Beqiri, Anila 154 sauts

Grande corde, 2 tourneurs endurance

Catégorie d'âge: 6-8 ans	
1 ^{ère}	Wasmer, Jennifer 83 sauts
2 ^e	Hasani, Anita 41 sauts
3 ^e	Ibrahimi, Xhémile 39 sauts

Catégorie d'âge: 8-13 ans	
1 ^{er}	Hasani, Antigona 701 sauts
2 ^e	Beqiri, Anila 197 sauts
3 ^e	Tesfay, Fnane 190 sauts

Pourquoi un tel championnat ?

Depuis plus de dix ans, nos rencontres débutent par un moment de corde à sauter. C'est une bonne occasion pour rassembler les enfants tout en favorisant la persévérance et l'estime de soi. Ce jeu, ou plutôt ce sport, est fort apprécié. C'est génial de voir le visage des enfants s'illuminer lorsqu'ils viennent d'améliorer leur propre score !

Bravo à chacun de ces jeunes qui ont démontré leurs capacités à persévérer !

Association Contact Avanchets (ACA) Grange Lévrier 7, tél. 022 796 66 40.



GYP SERIE - PEINTURE-PAPIERS-PEINTS

A votre service depuis 1982

G. SARACINO

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

saracinogiovanni@hotmail.com

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

Douleurs, fatigue, baisse de moral...

Centre Thérapeutique du Lignon

Tél. 022 796 99 90

Massages Thérapeutiques - Réflexologie - Rebutologie - Reiki

Soins remboursés par les assurances complémentaires maladie
Membre ASCA et RME

Sur rendez-vous. Possibilité de soins à domicile.

TARIFS PUBLICITAIRES

1/12 page	CHF	110.-
2/12 page	CHF	220.-
1/4 page	CHF	300.-
1/4 page couv. int.	CHF	330.-
1/3 page	CHF	400.-
1/2 page	CHF	560.-
1 page intér.	CHF	1000.-
3 ^e de couverture	CHF	1200.-

Service de l'information et de la communication: Tél. 022 306 06 20
communication@vernier.ch

Vif succès pour le loto gratuit des Avanchets



Rappelons que depuis 2008, le quartier des Avanchets s'est en effet doté d'un formidable outil de démocratie participative: les Contrats de Quartier. Le concept est simple, chaque habitant-e du quartier a la possibilité de déposer puis de mettre en œuvre des projets d'utilité publique. Le but poursuivi par le Contrat de Quartier est d'instaurer une nouvelle dynamique au sein du quartier, une amélioration de la qualité de vie et l'accroissement du sentiment de sécurité.

C'est dans cette perspective qu'un habitant du quartier, Monsieur Giovanni Papeo, a souhaité organiser au sein de la cité un loto gratuit accessible à l'ensemble de la population des Avanchets.

Ce projet, qui a fédéré autour de lui plusieurs habitant-e-s et associations du quartier (Avanchets Sports FC, l'association des parents d'élèves de la cité Avanchets (APECA), la maison de quartier), visait une activité conviviale

et socialisante tout en essayant de faire connaître les activités des associations présentes au sein du quartier. L'événement poursuivait en outre l'objectif de renforcer les liens intergénérationnels et interculturels entre les différentes populations qui résident aux Avanchets avec la participation de plusieurs jeunes du quartier qui ont animé en partie l'événement par le biais de l'association Jeunesse & Co.

Soulignons en outre que cette activité a été rendue possible grâce au soutien de nombreux commerçants et entreprises de la commune qui ont offert les lots. L'ensemble des bénéficiaires engendrés sera remis aux différentes associations du quartier.

Un grand merci aux nombreuses personnes, habitant-e-s du quartier et associations du quartier des Avanchets qui se sont énormément impliqués pour la réussite de cette activité qui nous l'espérons, se renouvellera l'année prochaine !

En date du 25 septembre dernier s'est tenu à la salle des fêtes d'Avanchet-Salève, un loto gratuit qui a rencontré un vif succès auprès de la population du quartier. En effet, plus de 150 participant-e-s se sont rendu-e-s à l'événement en présence des autorités verniolanes.

Parents des Avanchets Ceci vous concerne

Les parents qui vous représentent au conseil d'établissement des Ecoles d'Avanchet Jura et d'Avanchet Salève ont créé pour vous un blog. Venez le consulter sur :

<http://sites.google.com/site/blogdesparents/home>

- Donner votre avis
- Exprimer vos inquiétudes
- Suggérer vos idées
- Partager vos opinions sur la vie dans l'école

Pour partager tout ceci avec nous, il vous suffit de vous inscrire sur notre Forum.

La ludothèque des Avanchets

vous convie à son

Assemblée Générale

jeudi 25 novembre 2010 à 18h30

Cette assemblée se tiendra à la ludothèque (sise dans le centre commercial des Avanchets).

Pour de plus amples information, veuillez contacter la ludothèque aux heures d'ouvertures: lundi et jeudi de 16h à 18h et mercredi de 10h à 12h, tél. 022 970 07 23.

A l'école d'Avanchet-Salève on court pour battre la maladie



300 enfants entre 4 ans et 11 ans ont participé.

Le 5 octobre, tous les élèves de l'école d'Avanchets-Salève ont couru en faveur de l'association E.L.A. - association européenne contre les leucodystrophies. Cette activité alliant sport, santé et entraide avait déjà remporté un grand succès il y a 4 ans et les enseignant-e-s ont donc souhaité la reproduire.

Afin de sensibiliser les enfants à la problématique, ils ont bénéficié avant la manifestation de présentations par ELA Suisse sur les leucodystrophies, ces maladies orphelines affectant la myéline du système nerveux central (cerveau et moelle épinière). L'association ELA a pour objectifs d'aider et soutenir les familles concernées par ces maladies, de stimuler la recherche et de sensibiliser l'opinion publique, notamment en organisant de nombreuses actions «Mets tes baskets et bats la maladie».

Les élèves des Avanchets ont déployé d'incroyables efforts pour trouver des «sponsors» auprès de leurs familles et

amis et ont ainsi pu fièrement remettre 11'020 francs de dons à l'association !

Deux footballeurs du Servette FC sont venus encourager et soutenir ce beau geste de solidarité en invitant tous les élèves d'Avanchet-Salève, leurs familles et les enseignants à un match au Stade de Genève fin octobre.

Comme l'a dit Pascal Priamo, représentant de ELA Suisse aux participant-e-s: «Ces gestes de générosité en chaîne prouvent que souvent lorsque l'on donne on reçoit également en retour.»

Un grand merci à tous les donateurs et organisateurs de ce bel événement.

www.ela-asso.ch



David Gonzalez et Patrik Baumann du Servette FC (à gauche) et Pascal Priamo de ELA Suisse découvrent le montant du chèque remis à ELA par les enfants des Avanchets et tenu par Ryan.

Des repas pour les aînés par les bénévoles de BénéVernier

Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e ? Nous vous invitons à partager un repas convivial !

Vous pouvez venir pour le repas à midi ou dès 10h00 pour participer à sa préparation. Vos idées de recettes seront les bienvenues. Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé)

Inscription par téléphone au 022 341 30 40 à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h.

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au 022 306 06 70.

À la Maison de Quartier de Vernier « l'Alibi »

Chemin Champ Claude 7, le jeudi, deux fois par mois:

Dates :

- Jeudi 4 novembre 2010**
- Jeudi 18 novembre 2010**
- Jeudi 2 décembre 2010**
- Jeudi 16 décembre 2010**

À la Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13, le jeudi, deux fois par mois:

Dates :

- Jeudi 11 novembre 2010**
- Jeudi 25 novembre 2010**
- Jeudi 9 décembre 2010**
- Jeudi 16 décembre 2010**



Avez-vous un peu de temps libre à donner ?

Nous avons besoin de votre bonne volonté.

Rejoignez – nous en composant le n° 022 306 06 70 !

Joyeux dimanches !

Il vous arrive peut-être de vous retrouver seul-e-s le dimanche alors que vous aimeriez pouvoir passer un moment en bonne compagnie ?

Le «Réseau solidarité» d'Aire - Le Lignon organise un dimanche par mois un repas simple ouvert à tous, et qui vous donne l'occasion de le partager avec d'autres de manière conviviale.

Nous avons donc le plaisir de vous inviter à nos prochains repas des « joyeux dimanches »:

le 21 novembre et le 19 décembre à 12h15

Une participation de CHF 7.- minimum par personne est demandée. Le vin est en supplément.

Attention, il est important de s'inscrire au préalable en téléphonant à M. Walter Hatt au 022 796 62 79 ou à M. Oronzo Vergari au 022 796 80 07 ou 077 407 85 23.

Ces repas sont organisés avec le soutien de la commune de Vernier et du Contrat de quartier d'Aire - Le Lignon.



Le club des aînés de Vernier-Village en Chartreuse

C'est sous un soleil éclatant que les 32 participants à la sortie des aînés de Vernier-Village se retrouvent joyeusement pour passer une journée en Chartreuse.

Départ 8h30 pour Châtelaine où nous prenons les 11 membres du Club de Châtelaine-Balexert qui nous accompagneront comme à l'accoutumée. Tout le monde apprécie de partir par un temps si radieux. Pas un nuage à l'horizon. Il est vrai que cette année on n'a pas souvent vu ça.

Après une pause café dans un restaurant, nous faisons une halte au bord du lac de St-André où le calme et la douceur de cette fin d'été sont appréciés par chacun. Certains font le tour du lac et d'autres restent à le

contempler ainsi que la belle nature qui l'entoure.

Puis nous continuons notre route en direction du col du Granier. Nous traversons de jolis villages, admirons les jardins bien fleuris, les vignes dont les grappes sont déjà bien dorées puis arrivons à Bellecombe où nous prendrons le repas de midi dans un restaurant «Logis de France». Un cocktail de bienvenue nous est offert dans une salle claire et spacieuse décorée avec goût par des objets de la région puis nous dégustons un copieux repas.

L'après-midi étant libre, chacun l'utilise à sa guise : petite promenade pédestre où les nombreux colchiques bordant le chemin rappellent que c'est la fin de l'été, jeu de cartes, pétanque, tour

du village, chasse aux photos ou tout simplement discussion à bâton rompu autour d'un verre sur la terrasse du restaurant.

Vers 16h nous prenons le chemin du retour en passant par le col du Granier d'où nous admirons les parois abruptes du sommet qui étincellent au soleil. Nous ne pouvons malheureusement pas prendre de photos car la route en lacets ne permet pas à un car de s'arrêter... dommage !

Le ciel commence à se couvrir lorsque nous arrivons à Chambéry pour prendre l'autoroute qui nous ramènera à Vernier mais le soleil est toujours présent dans les cœurs. Chacun gardera un excellent souvenir de cette agréable journée au grand air.

B. R.

Le magnifique lac de St-André Les Marches/Savoie dans la région d'Apremont.



Le 1^{er} Jardin Robinson de Suisse romande fête ses 40 ans

Tout a commencé en 1967 sur l'immense ouvrage de la cité du Lignon. Enfants et adolescents jouent sur les chantiers, à proximité du centre commercial ou de la route et des parents se demandent comment enrichir les loisirs de leurs enfants dans cet univers de béton et de verre.

Une association de parents se constitue et organise avec les autorités communales et cantonales une conférence de presse intitulée « 1000 enfants sur un chantier » pour dénoncer cette situation et demander la création d'un lieu de récréation et d'aventure. « Il est nécessaire d'offrir à l'enfant, qui vit dix-huit heures sur vingt-quatre enfermé dans un appartement, une activité en plein air dans laquelle il trouve un maximum de détente et de liberté. Seul un terrain naturel, boisé et accidenté peut répondre à ces besoins » explique alors un article du Journal de Genève du 26 avril 1969.

En 1970, le Jardin Robinson du Lignon (JRL) prend véritablement vie et devient un lieu de référence au niveau régional. Il existe aujourd'hui à Genève 6 « Jardins Robinson » dont 2 sur la commune de Vernier : Balexert et Le Lignon ainsi que Meyrin, Onex, Plan les Ouates et Avully, et 4 « Terrains d'aventure » : Acacias, Jonction, Petit Lancy, Lancy-Voiret.

Au cours de ses quatre décennies de vie, événements, personnes, enfants et animaux se sont croisés au JRL. Il a vu apparaître ou disparaître un tram (une vieille motrice de la CGTE qui devait finir ses jours à la ferraille et a fait le bonheur des enfants), un très long toboggan et un château en bois.

Un lieu, une philosophie

Tous les jours après l'école, les mercredis, les samedis et pendant les vacances scolaires les enfants sont accueillis dans ce coin de nature caché au milieu des arbres pour de

nombreuses activités auxquelles ils contribuent du début à la fin (par exemple tant dans la conception d'un menu pour le repas du mercredi que dans la mise des couverts sur la table et la vaisselle ensuite).

Le lieu fonctionne depuis 40 ans selon le principe de l'« accueil libre », une pratique du travail social naissante dans les années 70 et qui a d'ailleurs été développée par des projets tels que les Jardins Robinson¹. L'idée est de favoriser « l'être sur le faire », c'est-à-dire que les activités sont un support à la relation. L'accueil libre permet aux enfants de se développer et d'évoluer sans la surveillance constante d'un adulte, de prendre de l'indépendance par rapport à leurs parents dans un contexte de sécurité et d'acquiescer au fur et à mesure du temps une autonomie.

40 actions en 2010

Pour fêter cet anniversaire, les animatrices et animateurs ont organisé 40

actions au cours de l'année : fêtes, animations, rencontres. Par exemple, en janvier les enfants ont fait 40 minutes de corde à sauter, en février ils ont réalisé 40 descentes à ski, en mai ils ont distribué du café à l'allée 40 au Lignon, en août un défilé de mode chaussure talon à 40 degrés a été organisé... et d'ici à la fin de l'année d'autres surprises attendent encore les enfants : 40 tours de paddock en poneys en octobre ou encore 40 crêpes pour le goûter en novembre.

Fin septembre, une grande fête a été organisée : clowns, course de trottinettes, animations musicales, fresque et cuisines du monde étaient au rendez-vous, ainsi que le Club des aînés du Lignon qui ont mis en place un stand et présenté des confectons.

Construire et reconstruire l'avenir

Le JRL ne cesse de se réinventer et de se développer. En 2010, de nombreux projets de renouveau ont été entrepris.

Les animaux ont toujours fait partie intégrante du lieu : poules, chèvres, lapins et poneys permettent aux enfants de relever le défi de s'occuper d'une vie et de découvrir la nature. Ainsi, deux

poneys qui faisaient partie de l'histoire du JRL pendant de nombreuses années, ils ont pris leur retraite il y a deux ans et deux nouveaux poneys et un âne sont arrivés. Ce renouveau du cheptel a été complété par l'arrivée d'une ponette et la naissance de deux poulains.

Depuis mai 2010, un vieux jardin potager laissé en friche a fait place à un biotope humide réalisé par l'École d'ingénieurs de Lullier grâce au financement d'un prix décerné par SIG. Ce biotope va petit à petit devenir un support de découverte de la biodiversité et de la vie végétale au fil des saisons pour les enfants, mais aussi pour les écoles, les habitant-e-s du quartier et les promeneurs. Ce projet permettra aussi au JRL de tisser de nouveaux liens avec des associations telles que La Libellule, le WWF ou Pro Natura. Dans le même esprit de découverte de l'environnement et de pédagogie, la cabane des lapins pourrait être transformée en local d'observation de la faune.

Au niveau des infrastructures, les années ont petit à petit délabré pas mal d'installations. Après 40 ans de service, le terrain, les dépendances et

les clôtures notamment n'étaient plus en bon état. Le service des espaces verts de Vernier a donc réaménagé cet été le terrain extérieur, retravaillé l'espace de jeux, réaménagé l'amphithéâtre et permis un meilleur accès au pavillon. D'autres travaux seront nécessaires ces prochaines années (notamment au niveau du bâtiment : un baraquement de chantier provisoire de 40 ans qui ne répond plus aux normes écologiques, sanitaires et sécuritaires). Ces réaménagements extérieurs ont été un joli cadeau d'anniversaire.

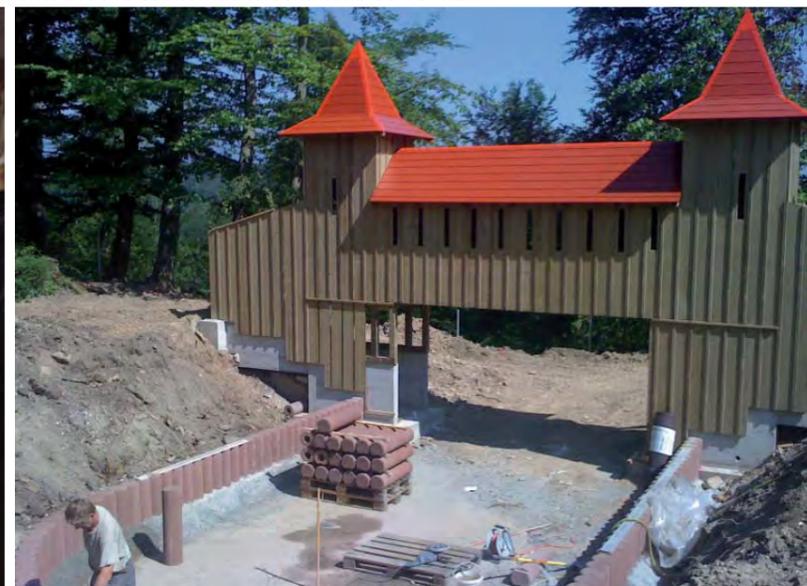
¹ Voir : « L'accueil libre, une pratique fondamentale en travail social, peu définie, peu nommée et peu reconnue » de Joëlle Libois, Patricia Heimgartner, http://www.anim.ch/pxo3_02/pxo_content/medias/article_joelle_libois_sur_accueil_libre.pdf

Qui fait quoi ?

L'Association du Jardin Robinson fonctionne comme toutes les associations: une assemblée générale annuelle au cours de laquelle un comité de gestion et un-e président-e sont élus. Les parents et membres faisant partis de l'association ont le droit de vote à l'AG et le comité très souvent composé de parents ou d'habitant-e-s du Lignon préparent les budgets, demandent les subventions, assurent la liaison avec les autorités et services publics et nomment les animateurs. Les animateurs gèrent le lieu et proposent des activités en accord avec le comité et suivant les propositions des enfants.

Les animateurs sont engagés par la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe). La commune de Vernier subventionne le fonctionnement et les activités et assure l'entretien des locaux et du terrain dont elle est propriétaire.

Le Jardin Robinson n'a cessé d'innover dans ses animations et de développer ses équipements avec le soutien de la commune de Vernier.



Tu tires ... ou tu pointes?

Sport populaire par excellence, la pétanque rallie plus d'une centaine d'amateurs à Vernier regroupés en plusieurs amicales.

Qui n'a pas joué une fois dans sa vie à la pétanque? Ce sport, certes principalement masculin, est à la portée des petits comme des aînés. Si pointer (viser le cochonnet) paraît aisé, tirer (viser les boules pour les déplacer à son avantage) nécessite technique et entraînement. D'ailleurs, les joueurs des amicales essaient toujours d'améliorer leur niveau, même s'ils ne jouent pas en tournoi professionnel (les amicales ne sont pas licenciées): «Lorsqu'on se réunit, c'est surtout pour passer un bon moment, même si la qualité du jeu est importante, précise Martin Buschlen, président des Anémiques. Le mot d'ordre est convivialité!»

Mais attention, l'hiver venu, les bouledromes sont dépourvus. Le mauvais temps s'avère un réel problème pour les amateurs de pétanque. D'ici à 2013, un bouledrome couvert, situé

sur l'actuel terrain des Boules Verniolanes, devrait accueillir toutes les amicales de Vernier: «Nous avons rencontré les présidents des amicales de la commune pour décider ensemble du futur espace de pétanque, relève le conseiller administratif Thierry Cerutti. Je me réjouis de l'excellente collaboration que nous entretenons, moi-même et mon service des sports, avec les quatre associations car la pétanque est une vraie activité sportive avec des entraînements, des compétitions, des amateurs de tous âges et des professionnels. Mais, le budget 2011 étant déjà serré au niveau des sports, nous avons inscrit le projet du bouledrome au cahier des charges de 2012.»

Les Anémiques

Si une dizaine de femmes rejoignent Les Anémiques régulièrement, les 33 membres sont uniquement des hommes, âgés entre 40 et 90 ans. En effet, seuls les joueurs masculins doivent s'acquitter de la cotisation annuelle élevée à 60 francs, leurs épouses en étant exemptées. Les deux pistes couvertes de l'amicale née en 1971 se trouvent dans le bâtiment de la piscine du Lignon, mais leur état laisse à désirer: «Il faudrait refaire l'isolation, relève Martin Buschlen. En hiver, des moisissures dues à la condensation d'eau apparaissent. On se réjouit que le grand bouledrome couvert proposé par le Conseiller Administratif Thierry Cerutti voit le jour.»

L'Amicale de Balaxert

Société regroupant surtout des seniors, l'Amicale de Balaxert s'entraîne sur ses 10 pistes situées à l'école de Balaxert à Châtelaine. Menée par Biagio Chiacchiarri, elle rallie une trentaine de membres.



Démonstration lors de «Sports pour tous 2010».

Les Boules Verniolanes

Plus grande amicale de la commune, les Boules Verniolanes comptent une cinquantaine de membres. Fondée en 1996, cette société se réunit les mardis et jeudis de 19h à 23h et les samedis et dimanches à partir de 15h sur son terrain de 14 pistes à l'avenue Louis-Pictet à côté de l'Usine Vaudaux. Lors des heures d'ouverture, les non-membres peuvent également venir jouer aux boules ou simplement prendre un verre à la buvette. Grâce au profit fait sur la vente des boissons et une cotisation annuelle de 50 francs demandée aux membres, le comité dirigé par Erwin Nadasdi organise chaque année un voyage pour ses boulistes.

L'Amicale du Verger

Si l'Amicale du Verger s'avère la plus petite de la commune avec ses 18 membres, elle n'en est pas moins la plus éclectique. Jeunes et seniors, hommes et femmes, se côtoient sur le terrain du Café du Verger à Châtelaine. Avec à sa tête un joueur licencié (professionnel), l'amicale est tenante du titre de la commune 2010. Pour rejoindre ce groupe de pétanque, aucune cotisation n'est demandée. Seul le maillot est payant.

Sofia Droz/TLC-ATC.com

31^{ème} Championnat suisse de Taekwondo à Vernier

Genève, 700'000 habitants, 3 clubs et quelques 200 pratiquants de Taekwondo. Chiffres qui pourraient prêter à sourire si l'on ne connaissait pas la passion qui anime ces taekwondoistes de la Cité de Calvin.

Après avoir repoussé en 1602 les savoyards, Genève n'a pu contenir la poussée de l'Art Martial Coréen. En 1975, Philippe Evequoz lance les premiers Tchagui («coups de pieds» en coréen) dans la Cité et fonde le Taekwondo Club Genève. Il sera rejoint quelques décennies plus tard par le Kim Taekwondo Genève d'Homayoun et Houman Nozary et le Il Gi Dojang dirigé par Pierre Vang et Xavier Rathgeb. Les trois clubs forment actuellement l'association genevoise de Taekwondo (AGT).

Sans remonter jusqu'aux héros fondateurs de la Corée, des fouilles archéologiques récentes ont permis de mettre en évidence l'existence de disciplines de combat remontant à 935 av. J.C. Fondé en 1955, le Taekwondo entre dans la lignée des arts martiaux coréens qui véhiculent des valeurs ancestrales tels que discipline, respect, travail, courage... D'une logique purement guerrière le Taekwondo a su s'adapter aux exigences du plus grand nombre en développant des règles de combats permettant à cette discipline d'entrer en 1988 dans la famille des sports olympiques.

Ainsi cohabitent dans une parfaite unicité un aspect traditionnel orienté sur le travail de la self-défense (hoshinsul), des techniques de base (poomse et kybon) et un pan sportif, moderne, axé sur la préparation physique, technique et tactique.

C'est ce dernier aspect qui sera à l'honneur le 20 et 21 novembre au Centre Sportif du Bois-de-Frères, Vernier, à l'occasion des 31^{ème} championnats Suisse (entrée libre). Deux jours pendant lesquels quelques 200 compétiteur-trice-s de 10 à 30 ans vont s'affronter dans des règles faisant la part belle aux techniques de jambe.

Durant 3 fois 2 minutes les coups de pieds, sautés, retournés s'enchaînent permettant aux combattants d'accumuler des points. Entre technique et tactique, rapidité et puissance, les assauts en Taekwondo revêtent un caractère spectaculaire.

Dans notre pays cette discipline est pratiquée dans 19 cantons et par 3'000 taekwondoistes. La Fédération Suisse, reconnue par Swiss Olympique, est dirigée par M^e Abdenbi

Ahmand depuis 2007. Ce dernier a su monter le niveau des élites et permettre ainsi une première participation des helvètes aux jeux olympiques de Pékin. Bon nombre de ces internationaux seront présents aux Bois-des-Frères en novembre offrant la possibilité d'apprécier une discipline de haut niveau.

Le Il Gi Dojang et le Taekwondo Club Genève sont fiers d'avoir reçu l'organisation des Championnats Suisse 2010. Cet événement, soutenu par la commune de Vernier, devrait permettre à un large public de découvrir un art martial et sport de combat qui offre une richesse et une diversité pouvant répondre aux attentes de divers pratiquants: enfants, adolescents, adultes, hommes et femmes.

Pour plus d'information sur le programme: www.taekwondo2010.ch



Ceintures noires de l'Association Genevoises de Taekwondo.



Une victoire en lutte remportée avec brio

Le club de Genève-Lutte Olympique situé sur la commune de Vernier a remporté avec brio la coupe romande par équipe devant les équipes de Martigny, Schmitten et Domdidier toutes 3 équipes de LNB.

De plus, au championnat Suisse de lutte libre qui c'est déroulé à Vevey début septembre, nos jeunes ont été brillants avec notamment une place de vice-champion suisse en jeunesse B 36Kg pour Théry Chardonnens et une

5^{ème} place sur 17 concurrents motivés pour son frère Logan Chardonnens en jeunesse A 53Kg. Danny Nogueira et Viret Gaspard ont respectivement terminé à la 8^{ème} et à la 7^{ème} place.

Bravo a tous !



Une partie de l'équipe du jeudi.



Gaspard et Théry lors d'un entraînement.



Logan avec son camarade Maverick.

Amies gym de Châtelaine

Rejoignez cette petite société de gym dames à la salle de gymnastique de l'école des Libellules,

le mardi de 20h30 à 22h.

Rte de l'Usine à Gaz, 1219 Châtelaine

Cotisation annuelle: CHF 75.-

Renseignements: Eveline Berdoz, présidente
tél. 022 797 04 20 ou 079 467 82 80 et sur place lors des leçons.

3 leçons d'essai offertes!

A la MACAV

Du 15 novembre au 23 décembre 2010

Traditionnel Marché artisanal de Noël

Rue du Village 52 - 1214 Vernier
Ouverture du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

Renseignements: 079 401 01 90

Bienvenue à l'exposition-vente d'art et d'artisanat local

«Talents de nos quartiers»

Samedi 20 et dimanche 21 novembre de 11h à 18h

Salle de gymnastique de l'école de Châtelaine
Entrée libre. Buvette.

Venez admirer les œuvres d'habitants de la commune de Vernier et acquérir de beaux objets réalisés de manière artisanale et artistique!

Venez découvrir des loisirs créatifs !

Venez nous rencontrer et soutenir les projets d'animation de quartier !

Consultez nos autres projets sur:
www.chatelaine-balexert.ch
Permanence: 076 711 18 99



La Fanfare municipale de Vernier au 4^{ème} trophée des musiques populaires de la TSR



La Fanfare municipale de Vernier (FMV) participe au 4^{ème} trophée des musiques populaires de la TSR (saison 2010-2011).

Les émissions sont diffusées dans l'émission «La Boîte à Musique» le samedi à 13h40 sur la première chaîne de la TSR (rediffusion le lundi soir sur TSR2 et sur www.tsr.ch/divertissement/boite-a-musique/).

Les prestations de la FMV seront diffusées le 13 novembre et le 4 décembre. En jeu, une place pour la 1^{ère} demi-finale qui aura lieu le samedi 18 décembre en direct dans «Le Kiosque à Musiques», sur RSR-La Première.

Le programme de la FMV est extrait de son répertoire favori, à savoir jazz, chanson et variété.

A ne rater sous aucun prétexte, et à soutenir par vos votes en cas de participation à la demi-finale !

Exposition artisanale

Samedi 6 et dimanche 7 novembre 2010 de 9h-19h

Françoise Courvoisier vous invite à sa dernière exposition artisanale (coussins, pulls, layette, ours de collections, etc... tout à moitié prix !)

Centre de quartier du Lignon (sous l'église catholique)

Annonces

Fax: 022 306 06 21
Tél.: 022 306 06 20
communication@vernier.ch

À votre service gratuitement.
Uniquement pour annonce
sans but commercial.

A votre service

- Heures de repassage, surtout aux Avanchets.
Tél. 076 446 16 30

À vendre

- 2 vélos homme et femme, état neuf, prix pour les 2: CHF 600.- ou CHF 300.- pièce.
Tél. 078 613 64 18
- Tapis Bakhtiar, 299x214 cm, très bon état, CHF 1400.- ou meilleure offre.
Tél. 022 796 25 31
- Lit 1 place mi-haut. blanc avec espaces de rangement sous le lit et 2 portes coulissantes interchangeable grises ou blanches (L2,08m/P1m/H0,86m).

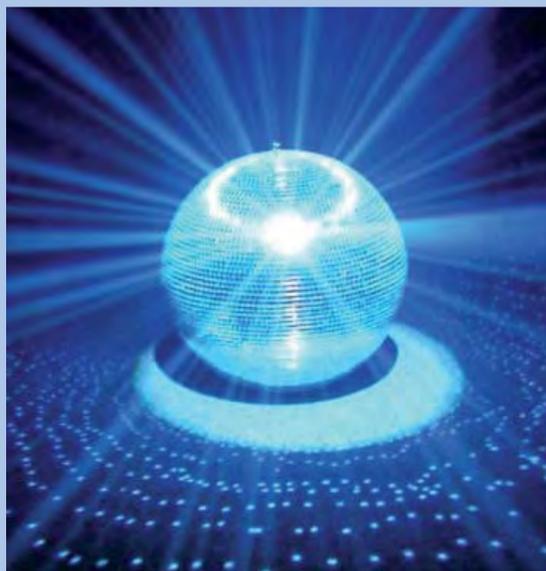
Vendu avec sommier. CHF 180.-
Tél : 078 644 47 91

Recherche

- Cause regroupement familial avec enfant scolarisé à l'école d'Avanchet-Salève, cherche à louer ou sous-louer petit appartement dans les environs. Urgent.
Tél. 079 489 45 62
- Cherche un appartement de 4 pièces aux Avanchets
Tél. 076 249 53 41

Soirée DISCO

Samedi 6 novembre 2010 dès 21h



Salle communale de Vernier

Musique de 80 à 09
Dj Aldo Dj Phidrix Dj Olive

Entrée: Frs 20.- avec une consommation.

Soirée : + de 28 ans

Org : FC Vernier vétérans

Sauvez, vous aussi, une vie!



Quelqu'un parmi vos proches, vos amis, vos collègues ... Chaque minute compte! Lors d'un **arrêt cardiaque** la première aide doit arriver au plus tôt. Les chances de survie baissent rapidement (10% chaque minute) et une réanimation cardio-pulmonaire peut être entamée avec succès, jusqu'à ce que le patient soit entre les mains des professionnels. **Les Samaritains de Vernier proposent un cours «massage cardiaque et défibrillateurs»** (BLS-AED)

Lundi 22 et mercredi 24 novembre – entre 19h et 22h. Inscriptions auprès des Samaritains de Vernier inscriptions@agss.ch et tél. 022 827 37 57 (lundi et jeudi matin).

Concerts au Lignon

Dimanche 7 novembre 2010 à 18h

TRIO DU LÉMAN

Christine Guignard (clarinette), Eric Vuichoud (flûte) et Tatiana Valleise (violoncelle) - Œuvres de F. Devienne L. van Beethoven et J.-S. Bach.

Temple du Lignon - Place du Lignon 34

Entrée libre - collecte

Avec le soutien de la paroisse protestante d'Aire-Le Lignon, de la Commune de Vernier et de la Cave de Genève pour la verrée qui suit le concert.



Agenda communal

Novembre

Mardi 2 novembre – Randonnée à Choulex avec le Sixties Sport Club.

Mercredi 3 novembre – «Rendez-vous... conte» à 14h à la bibliothèque de Vernier.

Mercredi 3 novembre – L'Heure du conte à 14h30 à la bibliothèque des Avanchets.

Jeudi 4 novembre – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier de Vernier l'Alibi.

Samedi 6 novembre – Soirée DISCO dès 21h à la salle communale de Vernier.

Samedi 6 et dimanche 7 novembre – Exposition artisanale au centre de quartier du Lignon de 9h à 19h.

Samedi 6 novembre – Rendez-vous du maire de 9h à 12h à la Mairie.

Dimanche 7 novembre – Concerts au Lignon à 18h.

Mardi 9 novembre – Randonnée à la fontaine de Jules César avec le Sixties Sport Club.

Mercredi 10 novembre – L'Heure du conte à 14h30 à la bibliothèque des Avanchets.

Mercredi 10 novembre – Collecte de sang des samaritains de 16h à 19h30 à l'école de Vernier-Place.

Jeudi 11 novembre – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Jeudi 11 novembre – Nuit du Conte à 18 heures à la bibliothèque de Vernier.

Vendredi 12 novembre – Hyren en concert acoustique à 20h30 à la Maison Chauvet-Lullin.

Samedi 13 novembre – Atelier «Cuisine en famille» entre 9h30 et 12h30 à l'EVE Bourquin à Châtelaine.

Samedi 13 novembre – La FMV au 4^{ème} trophée des musiques populaires à la TSR.

Mardi 16 novembre – Randonnée à Notre Dame des Neiges avec le Sixties Sport Club.

Mardi 16 novembre – Conseil municipal à 20h30 à la Mairie.

Mercredi 17 novembre – L'Heure du conte à 14h30 à la bibliothèque des Avanchets.

Jeudi 18 novembre – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier de Vernier l'Alibi.

Du 19 au 21 novembre – Exposition d'origami et cérémonie du thé à la Maison Chauvet-Lullin.

Samedi 20 et dimanche 21 novembre – 31^{ème} championnats suisse de taekwondo au Centre Sportif du Bois-de-Frères.

Samedi 20 et dimanche 21 novembre – Exposition-vente d'art à la salle de gymnastique de l'école de Châtelaine de 11h à 18h.

Dimanche 21 novembre – «Joyeux dimanche» dès 12h15 Centre de quartier du Lignon.

Mardi 23 novembre – Repas de fin d'année du Sixties Sport Club.

Mercredi 24 novembre – «Cafés-Croissants» de 9h à 10h30 au centre de quartier de Balxert.

Mercredi 24 novembre – «Rendez-vous... conte» à 14h à la bibliothèque de Vernier.

Mercredi 24 novembre – L'Heure du conte à 14h30 à la bibliothèque des Avanchets.

Jeudi 25 novembre – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Jeudi 25 novembre – Assemblée générale de la ludothèque des Avanchets à 18h30.

Vendredi 26 novembre – Repas de soutien du FC CITY dès 19h (soirée de clôture du 60^e anniversaire) au restaurant le Panoramique.

Vendredi 26 et samedi 27 novembre à 20h30, dimanche 28 novembre à 17h – Voyage au coeur de l'âme espagnole à la Maison Chauvet-Lullin.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive.

Merci de consulter www.vernier.ch/evenements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par email une fois par semaine.

Novembre à Chauvet-Lullin : un automne culturel riche



Concert « unplugged » : Hyren présente son nouvel album

Hyren (à la guitare), jeune artiste habitant au Lignon, et Florent 144 (au piano), interprètent les chansons de l'album « Mirage au féminin » qui sortira à la fin de l'année.

vendredi 12 novembre et vendredi 10 décembre à 20h30 • Entrée libre



Art floral (Ikebana), cérémonie du thé et origami : à la découverte de la culture japonaise

Dans le cadre des mois de la culture japonaise à Genève.
Dix démonstrations sont organisées, horaires sur : www.vernier.ch

du vendredi 19 au dimanche 21 novembre,
vendredi 10h-20h, samedi 10h-18h, dimanche 10h-17h • Entrée libre



« Voyage au cœur de l'âme espagnole », musique et poésie

Maria-Angeles Cuevas, Elidan Arzoni et Alessio Nebiolo. Une voix, une guitare, un piano interprètent les plus belles mélodies populaires de différentes régions d'Espagne. Un voyage musical et poétique plein de charme et d'émotions à la découverte des richesses de la culture espagnole.

vendredi 26 et samedi 27 novembre à 20h30, dimanche 28 à 17h • Entrée libre
(réservation obligatoire)



Commune de Vernier

Informations : Service de la Culture • Tél. 022 306 07 80 • www.vernier.ch/evenements
A la Maison Chauvet-Lullin • Rue du Village 57 • 1214 Vernier

Accès : Bus 6, 19, 28, 54 • Arrêt Vernier-Village • Parking de l'école des Ranches